

Aca Nexia

Membre de Nexia International
Société par Actions Simplifiée d'expertise
comptable et de commissariat aux comptes au
capital de 640 000 €
RCS Paris B 331 057 406
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris

Mazars

Société Anonyme d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes à directoire et conseil de
surveillance au capital de 8 320 000 €
RCS Nanterre B 784 824 153
61, rue Henri Regnault - 92075 Paris La Défense Cedex

Axway Software

Société anonyme au capital de 42 702 132 €
Siège Social : PAE Les Glaisins - 3 rue du Pré Faucon - 74940 Annecy
RCS : Annecy 433 977 980

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée Générale de la société Axway Software,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Axway Software relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

3. Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

3.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux licences et aux contrats de souscription « Customer Managed »

(Note 4.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

L'activité du groupe inclut plusieurs métiers dont la vente de licences et la vente de contrats de souscription dits « Customer Managed ». Au 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires du groupe relatif aux licences s'élève à 25,8 millions d'euros, soit 8,7% du chiffre d'affaires consolidé. Le chiffre d'affaires souscription, dont l'offre « Customer Managed », s'élève à 97,3 millions d'euros, soit 32,7% du chiffre d'affaires consolidé.

En règle générale, le chiffre d'affaires licences est comptabilisé immédiatement lors de la livraison qui est considérée comme accomplie lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés.

Parfois, des contrats composés d'éléments multiples (licence, maintenance, prestations associées...) peuvent être négociés pour un prix global. Dans ce cas, le montant du chiffre d'affaires attribuable à la licence est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres obligations de prestations qui le composent.

Les contrats de souscription « Customer Managed » correspondent à une offre hybride qui inclut trois obligations de prestation distinctes : licence, maintenance et souscription. Le prix du contrat doit être affecté à chacune des obligations de prestation dont le chiffre d'affaires est reconnu selon des modalités propres à chacune d'entre elles.

Dans ce contexte, les risques d'audit concernent notamment la correcte séparation des exercices et les modalités d'attribution du chiffre d'affaires aux différentes obligations de prestations.

La reconnaissance du revenu de ces métiers est considérée comme un point clé de notre audit en raison de leur importance significative dans les comptes du groupe et en particulier de leur incidence sur le résultat opérationnel.

Notre réponse

Notre approche d'audit s'appuie sur l'évaluation des procédures de contrôle interne mises en place par le groupe afin de contrôler l'évaluation, la réalité et la correcte séparation des exercices du chiffre d'affaires licences et du chiffre d'affaires souscription « Customer Managed » et sur des procédures d'audit de substance.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- effectuer une revue de la conception du contrôle interne ainsi que des tests d'efficacité des contrôles clés des procédures afférentes à la reconnaissance de ce chiffre d'affaires ;
- réaliser, par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, des tests de détail sur le chiffre d'affaires des contrats de licences et de souscription « Customer Managed » signés au cours de l'exercice afin de vérifier la réalité et l'évaluation du revenu ainsi que la correcte séparation des exercices.

Nous avons notamment rapproché le montant du revenu comptabilisé avec les données contractuelles et vérifié l'application de la procédure d'attribution du prix des contrats à éléments multiples aux différentes obligations de prestations.

Nous avons examiné les preuves de livraisons et les modalités de paiement.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées en note 4.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

3.2 Evaluation et dépréciation des écarts d'acquisition

(Notes 8.1 et 8.2 de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition.

Ces écarts d'acquisition, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs acquis et passifs repris, sont décrits dans la note 8.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Ils ont été alloués à l'unique unité génératrice de trésorerie (UGT) identifiée au sein du groupe Axway, à savoir le Groupe lui-même.

La direction s'assure à chaque clôture, et dès qu'un indice de perte de valeur est identifié, que la valeur nette comptable de ces écarts d'acquisition, figurant au bilan pour un montant de 350 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 330,3 millions d'euros au 31 décembre 2020, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable de l'UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix de marché) nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie. Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre ainsi que le détail des hypothèses retenues sont décrits en note 8.2. Au 31 décembre 2020, les tests de dépréciation réalisés n'ont pas conduit à constater de perte de valeur des écarts d'acquisition comptabilisés.

La détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, qui représente un montant particulièrement significatif au regard du total bilan, repose très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment de la définition des unités génératrices de trésorerie, du taux de croissance à l'infini retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué. Nous avons donc considéré l'évaluation des écarts d'acquisition et la mise en œuvre des tests de dépréciation comme un point clé de notre audit.

Notre réponse

Nos travaux ont notamment consisté à :

- examiner la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe aux normes comptables en vigueur et, notamment si le rattachement des actifs à l'UGT unique identifiée est exhaustif ;
- vérifier que la juste valeur nette des coûts de cession est dérivée du cours de bourse à la clôture ;
- apprécier le caractère raisonnable des hypothèses de détermination des flux de trésorerie futurs en lien avec les données opérationnelles, eu égard au contexte économique et financier dans lequel opère le Groupe ;
- apprécier, avec l'appui de nos experts en évaluation, la cohérence du taux de croissance à l'infini et du taux d'actualisation dans toutes leurs composantes ;
- analyser la sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Enfin nous avons vérifié que les notes 8.1 et 8.2 donnaient une information appropriée.

3.3 Caractère recouvrable des impôts différés actifs au titre des reports fiscaux déficitaires

(Note 6.5 de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, le montant des déficits fiscaux reportables s'élève à 227,9 millions d'euros. Le Groupe a reconnu au titre de ces déficits, des impôts différés actifs figurant au bilan pour un montant de 24,8 millions d'euros.

Le Groupe comptabilise des impôts différés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés. Les actifs d'impôts différés liés aux pertes fiscales reportées sont reconnus s'il est probable que les filiales ou groupes fiscaux disposeront de bénéfices imposables suffisants pour les utiliser.

Nous avons considéré que la comptabilisation et l'appréciation de la recouvrabilité de ces impôts différés actifs est un point clé de notre audit en raison de leur importance significative dans les comptes du Groupe et du fait que la détermination de leur valeur recouvrable, basée notamment sur des prévisions de bénéfices futurs, nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations de la direction.

Notre réponse

Nous avons obtenu le détail des impôts différés actifs et les prévisions de résultats fiscaux d'Axway Software, d'Axway Inc. et d'Axway Ireland et, sur la base de ces informations, nous avons réalisé les procédures suivantes :

- Nous avons revu les calculs et apprécié le caractère raisonnable des principales estimations, notamment des prévisions de bénéfices fiscaux futurs.
- Nous avons analysé la cohérence des prévisions avec l'historique de performance, avec les politiques de prix de transfert et avec les hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT unique.
- Nous avons contrôlé les différents taux d'impôts retenus pour déterminer les impôts différés actifs, notamment en France et aux Etats-Unis.

Enfin, nous avons vérifié que la note 6.5 de l'annexe aux comptes consolidés donnait une information appropriée.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

5. Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

5.1 Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

5.2 Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Axway Software par l'assemblée générale du 18 décembre 2000 pour le cabinet Aca Nexia et pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Aca Nexia et le cabinet Mazars étaient dans la 20^{ème} année de leur mission sans interruption, dont 10 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

7. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

7.1 Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

7.2 Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 25 février 2021

Les Commissaires aux comptes

DocuSigned by:
Sandrine Gimat
35CC3FE214F44AD...

Aca Nexia
Sandrine Gimat

DocuSigned by:
Bruno Pouget
24C6A6E0823F472...

Mazars
Bruno Pouget

Comptes consolidés

État du résultat net consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
		Montant	Montant	Montant
Chiffre d'affaires	4.1	297 234	299 962	283 832
Charges de personnel	5.1	-189 891	-187 934	-169 579
Achats et Charges externes	4.2	-63 260	-74 409	-78 035
Impôts et taxes		-2 626	-1 645	-2 696
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	4.3	-12 660	-12 997	-5 341
Autres produits et charges opérationnels courants		2 051	2 947	3 729
Résultat opérationnel d'activité		30 847	25 924	31 909
<i>en % du CA HT</i>		<i>10,4%</i>	<i>8,6%</i>	<i>11,2%</i>
Charges liées aux stocks options et assimilés	5.4	-5 067	-2 740	-1 131
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	4.4	-8 162	-8 605	-8 315
Résultat opérationnel courant		17 618	14 579	22 463
<i>en % du CA HT</i>		<i>5,9%</i>	<i>4,9%</i>	<i>7,9%</i>
Autres produits et charges opérationnels	4.5	24	-288	-4 209
Résultat opérationnel		17 642	14 291	18 254
<i>en % du CA HT</i>		<i>5,9%</i>	<i>4,8%</i>	<i>6,4%</i>
Coût de l'endettement financier net	11.1	-1 413	-1 551	-734
Autres produits et charges financiers	11.2	-2 657	-564	-893
Impôt sur le résultat	6.1	-5 095	-6 770	-5 633
Résultat net des activités poursuivies		8 478	5 406	10 994
Résultat net des activités cédées		-	-	-
Résultat net de l'exercice		8 478	5 406	10 994
<i>en % du CA HT</i>		<i>2,9%</i>	<i>1,8%</i>	<i>3,9%</i>
dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-2	1	0
dont part attribuable aux propriétaires de la société mère		8 476	5 405	10 993

Résultat net par action – part attribuable aux propriétaires de la société mère

(en euros)	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat de base par action	13.9	0,40	0,25	0,52
Résultat dilué par action	13.9	0,38	0,24	0,51

État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)		Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat net de l'ensemble consolidé		8 478	5 405	10 994
Autres éléments du résultat global :				
Ecarts actuariels liés aux engagements de retraite	5.3	-600	-899	164
Effets d'impôts		170	285	-59
Sous-total des éléments non recyclables en résultat		-430	-614	105
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0	1	-0
Ecarts de conversion	13.7	-20 471	2 792	10 662
Sous-total des éléments recyclables en résultat		-20 471	2 793	10 662
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts		-20 901	2 179	10 767
RESULTAT GLOBAL		-12 423	7 584	21 760
dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		2	1	-0
dont part attribuable aux propriétaires de la société mère		-12 425	7 583	21 760

État de la situation financière consolidée

Actif

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Ecart d'acquisition	8.1	330 306	349 976	344 090
Immobilisations incorporelles	8.3	23 356	33 912	42 322
Immobilisations corporelles	8.4	15 421	12 505	13 402
Droits d'utilisation des biens pris en location	9.1	28 935	23 474	0
Actifs financiers et autres actifs non courants	7.1	8 622	5 089	3 526
Impôts différés actifs	6.4	16 289	17 724	19 394
Actifs non courants		422 929	442 679	422 734
Stocks et en-cours		0	0	91
Clients et comptes rattachés	7.2	88 085	71 893	65 565
Autres créances courantes	7.3	32 167	33 179	29 634
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.3	16 165	21 087	35 785
Actifs courants		136 417	126 158	131 074
TOTAL DE L'ACTIF		559 346	568 838	553 808

Capitaux propres et passif

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Capital		42 702	42 451	42 451
Réserves liées au capital		111 541	110 976	110 976
Réserves consolidées et autres réserves		192 744	203 764	198 329
Résultat de l'exercice		8 476	5 405	10 993
Capitaux propres - part attribuable aux propriétaires de la société mère		355 463	362 596	362 749
Participations ne donnant pas le contrôle		4	2	1
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	13	355 466	362 598	362 751
Emprunts et dettes financières - part à long terme	11.4	37 270	39 201	41 774
Dettes financières de location - part à long terme	9.2	32 162	22 903	0
Impôts différés passifs	6.4	2 298	488	582
Autres dettes non courantes y compris les provisions à long terme	7.4	10 761	13 090	10 827
Passifs non courants		82 490	75 683	53 184
Emprunts et dettes financières - part à court terme	11.4	2 942	3 452	4 238
Dettes financières de location - part à court terme	9.2	5 625	6 809	0
Fournisseurs et comptes rattachés	7.5	13 778	16 617	15 441
Produits constatés d'avance	7.6	54 692	60 567	75 232
Autres dettes courantes	7.7	44 353	43 112	42 963
Passifs courants		121 390	130 557	137 874
TOTAL DU PASSIF		203 880	206 240	191 057
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		559 346	568 838	553 808

État des variations des capitaux propres consolidés

	Capital	Réserves liées au capital	Actions auto-détenues	Réserves et résultat consolidés	Autres éléments du résultat global	Part attribuable aux :		Total	
						propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle		
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Au 31/12/2018	42 451	110 976	-	876	186 437	23 760	362 749	1	362 751
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	2 689	-	2 689	-	-	2 689
Opérations sur titres autodétenus	-	-	49	1 202	-	1 153	-	-	1 153
Dividendes ordinaires	-	-	-	8 472	-	8 472	-	-	8 472
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Première application d'IFRS16	-	-	-	695	-	695	-	-	695
Autres mouvements	-	-	-	115	10	105	-	-	105
Transactions avec les actionnaires	-	-	49	7 796	10	7 736	-	-	7 736
Résultat net de l'exercice	-	-	-	5 405	-	5 405	-	-	5 405
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	2 179	2 179	-	1	2 180
Résultat global total de la période	-	-	-	5 405	2 179	7 584	-	1	7 585
Au 31/12/2019	42 451	110 976	-	827	184 046	25 950	362 597	2	362 598
Opérations sur capital	251	564	-	167	-	649	-	-	649
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	4 405	-	4 405	-	-	4 405
Opérations sur titres autodétenus	-	-	113	125	-	238	-	-	238
Dividendes ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	16	16	0	0	0	0
Transactions avec les actionnaires	251	564	113	4 347	16	5 292	-	0	5 292
Résultat net de l'exercice	-	-	-	8 476	-	8 476	-	2	8 478
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	20 901	20 901	-	0	20 901
Résultat global total de la période	-	-	-	8 476	20 901	12 425	-	2	12 423
Au 31/12/2020	42 702	111 540	-	714	196 869	5 065	355 463	4	355 466

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat net consolidé (y compris part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle)		8 478	5 406	10 994
Dotations nettes aux amortissements et provisions		19 940	20 484	12 896
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		-	-	-
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	5.4	4 405	2 689	1 190
Autres produits et charges calculés		-	-	-894
Plus et moins-values de cession		15	82	24
Dividendes (titres non consolidés)		-0	-0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		32 838	28 661	24 209
Coût de l'endettement financier net	11.1	1 413	1 551	734
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6.1	5 095	6 770	5 633
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		39 346	36 982	30 576
Impôt versé (B)		-3 516	-4 127	-4 408
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	12.2	-23 706	-19 250	-3 558
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)		12 124	13 605	22 610
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	12.3	-7 746	-4 550	-4 374
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-2	-
Incidence des variations de périmètre	8.1	-400	-723	0
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		0	0	-0
Variations des prêts et avances consentis		-26	-130	196
Autres flux liés aux opérations d'investissement		61	246	203
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)		-8 111	-5 159	-3 974
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	13.3	649	-	232
Achats et reventes d'actions propres	13.2	-201	-1 164	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	13.6	-	-8 472	-4 237
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-	-0	-1
Emissions d'emprunts	11.4	-	15 000	-
Remboursements d'emprunts	11.4	-2 360	-18 639	-2 853
Variation des dettes financières de location	4.2	-4 444	-7 652	-
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location-financement)		-657	-766	-861
Autres flux liés aux opérations de financement		-851	-1 550	-2 960
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)		-7 864	-23 243	-10 679
Incidence des variations des cours des devises (G)		-1 059	87	-323
VARIATION DE TRESORERIE NETTE (D+E+F+G)		-4 911	-14 710	7 634
Trésorerie d'ouverture		21 062	35 772	28 137
Trésorerie de clôture		16 151	21 062	35 772

Table of Contents

Notes aux états financiers consolidés	7
Note 1 Principes comptables	7
1.1 Base de préparation	7
1.2 Application de nouvelles normes et interprétations	8
1.3 Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés de la période	8
1.4 Estimations et jugements comptables déterminants	10
1.5 Format et conversion des états financiers	10
Note 2 Méthodes et périmètre de consolidation	12
2.1 Méthodes de consolidation	12
2.2 Principales acquisitions	12
2.3 Autres mouvements de périmètre	12
2.4 Comparabilité des comptes	12
Note 3 Information sectorielle	13
3.1 Ventilation par métiers du chiffre d'affaires	13
3.2 Ventilation géographique du chiffre d'affaires	13
3.3 Ventilation géographique des actifs non courants	13
Note 4 Résultat opérationnel	13
4.1 Chiffre d'affaires	14
4.2 Achats et charges externes	16
4.3 Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	17
4.4 Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	17
4.5 Autres produits et charges opérationnels	17
Note 5 Personnel et engagements envers le personnel	18
5.1 Charges de personnel	18
5.2 Effectif	18
5.3 Engagements retraites et assimilés	19
5.4 Charges liées aux stock-options et assimilés	21
5.5 Rémunération des principaux dirigeants (parties liées)	22
Note 6 Impôt sur les résultats	23
6.1 Tableau d'analyse de la charge d'impôt sur le résultat	23
6.2 Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif	24
6.3 Effets fiscaux des gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global	24
6.4 Impôts différés actifs et passifs	25
6.5 Échéancier des déficits fiscaux reportables	26
Note 7 Éléments du besoin en fonds de roulement et autres actifs et passifs financiers	28
7.1 Actifs financiers et autres actifs non courants	28
7.2 Clients et comptes rattachés	29
7.3 Autres créances courantes	30
7.4 Autres dettes non courantes	31
7.5 Fournisseurs et comptes rattachés	31
7.6 Produits constatés d'avance à moins d'un an	31
7.7 Autres dettes courantes	32
Note 8 Immobilisations incorporelles et corporelles	33
8.1 Écarts d'acquisition	33
8.2 Tests de dépréciation	34
8.3 Autres immobilisations incorporelles	37
8.4 Immobilisations corporelles	39
Note 9 Contrats de location	40
9.1 Droits d'utilisation par catégorie de biens pris en location	41
9.2 Analyse de maturité des dettes sur biens pris en location	41
Note 10 Provisions	42
10.1 Provisions courantes et non courantes	42
10.2 Passifs éventuels	42
Note 11 Financement et gestion des risques financiers	43
11.1 Coût de l'endettement financier net	43
11.2 Autres charges et produits financiers	43
11.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie	43
11.4 Emprunts et dettes financières – Endettement net	44
11.5 Covenants bancaires	45
11.6 Instruments financiers inscrits au bilan	46
11.7 Gestion des risques financiers	47
Note 12 Flux de trésorerie	49
12.1 Variation de l'endettement net	49
12.2 Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie	49
12.3 Autres flux de trésorerie	50
Note 13 Capitaux propres et résultat par action	50

13.1	Évolution du capital social	50
13.2	Opérations sur titres auto-détenues	50
13.3	Plans d'options de souscription d'actions	50
13.4	Plans d'attribution d'actions gratuites	51
13.5	Réserves liées au capital.....	51
13.6	Dividendes.....	51
13.7	Réserves de conversion	51
13.8	Objectifs, politique et procédures de gestion du capital.....	52
13.9	Résultats par action	52
Note 14	Transactions avec les parties liées	53
14.1	Transactions avec Sopra Steria Group, les sociétés liées à Sopra Steria Group et Sopra GMT	53
14.2	Filiales et participations	53
14.3	Relations avec d'autres parties liées	53
Note 15	Engagements hors bilan	53
15.1	Obligations contractuelles données.....	53
15.2	Engagements donnés liés à l'activité courante.....	54
15.3	Engagements reçus – Covenants et Concours bancaires courants	54
15.4	Nantissements, garanties et sûretés	55
Note 16	Événements postérieurs à la clôture	55
Note 17	Liste des entreprises consolidées au 31 décembre 2020	55
Note 18	Honoraires des Commissaires aux comptes	56

Notes aux états financiers consolidés

Il s'agit de la dixième publication du Groupe Axway depuis son introduction en Bourse sur Euronext à Paris le 14 juin 2011.

Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 24 février 2021.

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers consolidés.

Note 1 Principes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés suivant les principes et méthodes comptables en vigueur au 31 décembre 2020. Ces principes et méthodes comptables sont exposées ci-après.

Afin d'identifier avec clarté nos principes comptables dans les notes, ces derniers ont été soulignés en bordeaux sur un fond gris comme ceci : « **Principes comptables, jugements et estimations** ».

Les impacts de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés de la période sont décrits dans la note 1.3 et sont détaillés dans les notes aux comptes avec la mention suivante « **Covid-19** ».

La table suivante est un récapitulatif des principes comptables, jugements et estimations exposés dans les notes aux états financiers consolidés :

Notes	Principes comptables, jugements et estimations
(1.0)	Principes comptables
(1.3)	Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés de la période
(1.4)	Estimations et jugements comptables déterminants
(1.5)	Format et conversion des états financiers
(2.1)	Méthodes de consolidation
(3.0)	Information sectorielle
(4.1)	Reconnaissance des revenus
(5.3)	Avantages du personnel
(5.4)	Paiement fondé sur des actions
(6.0)	Impôts sur le résultat
(7.1)	Actifs financiers et autres actifs non courants
(7.2)	Clients et comptes rattachés
(7.6)	Produits constatés d'avance
(8.1)	Écarts d'acquisition
(8.1)	Regroupements d'entreprises
(8.2)	Tests de dépréciation
(8.3)	Autres immobilisations incorporelles
(8.4)	Immobilisations corporelles
(9.0)	Contrats de location
(10.0)	Provisions
(11.2)	Autres charges et produits financiers
(11.3)	Trésorerie et équivalents de trésorerie
(11.4)	Emprunts et dettes financières
(11.6)	Instruments financiers inscrits au bilan
(13.2)	Titres auto-détenues
(13.9)	Résultats par action

Les méthodes comptables ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

1.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en.

Ils ont été établis principalement selon la convention du coût historique, à l'exception des avantages du personnel, des paiements en instruments de capitaux propres, des emprunts et dettes financières, et des instruments financiers dérivés qui sont évalués en juste valeur.

1.2 Application de nouvelles normes et interprétations

1.2.1 Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 sont les suivants :

- amendements aux références au Cadre Conceptuel dans les normes IFRS ;
- amendements à IAS 1 « *Présentation des états financiers* » et à IAS 8 « *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* » : modification de la définition du terme « significatif » ;
- amendement à IFRS 16 « *Allègements de loyer liés au Covid-19* » ;
- amendement à IFRS 3 « *Définition d'un business* » ;
- amendement à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 « *Réforme IBOR* ».

L'amendement à IFRS 16 « *Allègements de loyer liés au Covid-19* » vise à traiter un allègement de loyer obtenu en raison de la Covid-19 comme si ce n'était pas une modification de contrat. Ainsi, il faudrait reconnaître l'impact de cet allègement immédiatement dans le résultat de la période. L'effet de cet amendement n'est pas significatif dans le compte de résultat du Groupe sur la période.

Les autres applications de ces amendements n'ont aucun impact sur les états financiers du Groupe.

1.2.2 Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non appliquées par anticipation

Il n'y a pas de textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union européenne dont la date d'application est postérieure au 1^{er} janvier 2020.

Par ailleurs, il n'y a aucun texte non encore adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2020 dont l'application pourrait être anticipée.

1.3 Impact de la crise liée à la Covid-19 sur les états financiers consolidés de la période

La pandémie de Covid-19 a eu un impact important sur notre activité et notre organisation et nous a obligés à adapter rapidement nos habitudes de travail pour pouvoir accompagner nos clients dans les meilleures conditions. Elle a des effets tant sur les états financiers consolidés du Groupe que sur les jugements et estimations qu'il utilise pour évaluer certains actifs et passifs ou certains produits ou charges et sur le risque de liquidité.

Jugements et estimations : sur la base des connaissances existantes et des meilleures informations disponibles

En raison des conséquences mondiales actuellement imprévisibles de la Covid-19, les jugements et estimations de la Direction sont soumis à une incertitude accrue. Les montants réels peuvent différer des jugements et estimations du Groupe. Les changements peuvent avoir un impact plus ou moins significatif sur les états financiers consolidés. Toutes les informations disponibles sur les évolutions économiques attendues et les mesures d'atténuation gouvernementales spécifiques aux pays ont été incluses lors de la mise à jour des jugements et estimations de la Direction. Les états financiers sont arrêtés avec des estimations et hypothèses sur la base des connaissances existantes et des meilleures informations disponibles.

Présentation des états financiers : des impacts diffus dans le compte de résultat

En termes de présentation des états financiers, la performance du Groupe a été impactée de manière diffuse sur l'ensemble des lignes de son compte de résultat. Ni l'Autorité des marchés financiers (AMF) ni l'Autorité des normes comptables en France (ANC) ne recommandent d'utiliser les rubriques du résultat non courant, qualifiées d'inappropriées, pour traduire systématiquement les conséquences de l'évènement Covid-19 ; elles privilégient une explication ciblée poste à poste dans les annexes et ne proposent d'inscrire dans les rubriques du résultat non courant que les produits et les charges qui y sont portés de façon usuelle.

Principes comptables, jugements et estimations : une politique inchangée de reconnaissance des revenus

En 2020, le Groupe n'a pas changé sa politique de reconnaissance des revenus. La pandémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact sur les estimations et les jugements liés à notre méthode de comptabilisation des revenus en 2020. Notre politique de reconnaissance des revenus est consultable dans la note 4.1.1.

Impact important sur notre niveau d'activité : un recul du chiffre d'affaires limité et des économies réalisées sur les événements marketing et les frais de déplacement

La performance du Groupe sur l'exercice 2020 a été solide dans un contexte inédit de crise liée à la Covid-19. Le chiffre d'affaires a progressé de 0,5 % organiquement. Le Groupe a enregistré une forte baisse du chiffre d'affaires licences (- 51,2 %) et services (- 11,9 %) compensée par la forte croissance de l'activité souscription (+ 63,2 %) (cf. notes 3 et 4). La situation sans précédent sur l'exercice 2020 semble avoir joué un rôle accélérateur dans l'évolution des besoins des clients, qui, en environnement incertain, privilégient la flexibilité et donc l'offre de souscription.

Le Groupe fait porter la totalité de la sous-activité induite par la crise dans son *Résultat opérationnel d'activité*. Elle s'est traduite par une forte diminution des charges de marketing et des frais de déplacement sur l'exercice (cf. note 4.2.2.). Pendant les périodes de confinement, Axway n'a eu recours à la mise en œuvre de mesures de chômage partiel que pour un petit nombre de collaborateurs (moins de 10) ayant des problématiques de garde d'enfants (cf. note 5.1).

Aides d'État et mesures de soutien

Le Groupe a acté l'obtention de 0,6 M€ d'aides d'États, principalement en zone Asie / Pacifique. En complément, des concessions de loyers ont représenté 0,04 M€.

Surcoûts logistiques et de sécurité : des coûts non significatifs

Le Groupe n'a pas fait face à des surcoûts significatifs pour garantir la sécurité des collaborateurs, pour leur permettre de poursuivre leurs activités professionnelles en télétravail et pour remédier aux problématiques sanitaires, notamment de distanciation sociale, dans l'ensemble de ses bureaux. Ces surcoûts uniques et inhabituels ne sont pas significatifs et sont considérés comme des charges opérationnelles du *Résultat opérationnel d'activité*.

Impôts différés : des impôts différés actifs sur déficits reportables maintenus

Le Groupe a mené une analyse et la conclusion de celle-ci est que la crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas eu d'impact sur les impôts différés valorisés au 31 décembre 2020. Les perspectives de bénéfices imposables suffisants pour utiliser les déficits fiscaux activés ont été maintenues dans ce contexte de crise économique (cf. note 6).

Test de dépréciation des actifs incorporels : un test qui ne conduit pas à comptabiliser une dépréciation

La crise a également des effets sur les estimations que le Groupe utilise pour évaluer certains actifs et passifs ou certains produits ou charges. En particulier, cela est pertinent et structurant pour les hypothèses et estimations servant à l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels affectés aux relations clients et aux technologies. Le Groupe a jugé que les conséquences de la crise liée à la Covid-19 constituaient un indice de perte de valeur. Dans le cadre du test de dépréciation annuel réalisé à titre informatif, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. La démarche utilisée et les résultats du test sont décrits en note 8.2. Ce test ne conduit pas à comptabiliser une dépréciation au 31 décembre 2020.

Recouvrabilité des créances clients : pas de risque spécifique observé au cours de l'exercice 2020

La crise de la Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les encaissements clients. Le suivi des contrats clients ne montre pas de demande de suspension, d'interruption de service ou de demande de renégociation des tarifs. Les demandes portent essentiellement sur un allongement des délais de paiement, et restent en nombre limité (cf. note 7.2). À ce stade, le Groupe n'observe pas d'évolution du risque de crédit.

Mesure de non-distribution de dividendes

L'Assemblée Générale d'Axway Software réunie le 3 juin 2020, statuant sur les comptes 2019, a décidé de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019 (cf. note 13.6).

Endettement net du Groupe et liquidités

Au 31 décembre 2020, la situation financière d'Axway est solide avec une trésorerie de 16,2 M€ et une dette bancaire de 40,2 M€. Les ratios financiers d'endettement financier sont respectés au 31 décembre 2020.

Le Groupe dispose d'une ligne de crédit non utilisée de 89 M€ et de concours bancaires courants non utilisés de 20 M€ (cf. note 11.7).

Le Groupe n'anticipe pas de difficulté particulière de liquidité et de financement à moyen ou à long terme.

À la suite de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le Groupe a constaté le report de deux échéances de prêts à l'initiative de la Banque Populaire pour 0,5 M€ (cf. note 11.4).

Mesures gouvernementales prises pour faciliter la trésorerie

Les mesures gouvernementales prises pour faciliter la trésorerie des sociétés ont permis un report des charges fiscales et sociales aux États-Unis et au Royaume-Uni pour un total de 0,5 M€ (cf. note 11.3).

1.4 Estimations et jugements comptables déterminants

Principes comptables, jugements et estimations

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan consolidé et certains éléments du compte de résultat.

La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe.

Ces estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés d'une part sur les informations historiques et d'autre part sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation des hypothèses concernant le futur, les estimations comptables qui en découlent peuvent différer des résultats effectifs se révélant ultérieurement.

1.4.1 Estimations et hypothèses comptables déterminantes

Principes comptables, jugements et estimations

Les hypothèses et estimations susceptibles d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent principalement :

Note	Principes comptables déterminants
(4.1)	Reconnaissance des revenus
(5.3)	Évaluation des engagements de retraite
(6.0)	Évaluation des actifs d'impôt différé
(8.1)	Évaluation des écarts d'acquisition
(10.0)	Évaluation des provisions

1.4.2 Jugements déterminants lors de l'application des méthodes comptables

Principes comptables, jugements et estimations

Aucun jugement réalisé par la Direction lors de l'application des méthodes comptables du Groupe (à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations) n'a pas d'impact significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

1.5 Format et conversion des états financiers

1.5.1 Format des états financiers

Principes comptables, jugements et estimations

Concernant la présentation des états financiers consolidés, Axway Software applique la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2020-01 du 6 mars 2020 relative au format des comptes consolidés des entreprises établis selon des normes comptables internationales.

Le format du compte de résultat a été adapté pour améliorer la présentation de la performance de l'entreprise : un agrégat intitulé *Résultat opérationnel d'activité* a été introduit avant le *Résultat opérationnel courant*. Il s'agit d'un indicateur utilisé en interne par la Direction pour évaluer la performance de l'entreprise. Cet indicateur correspond au *Résultat opérationnel courant* retraité :

- de la charge relative au coût et aux avantages accordés aux bénéficiaires des plans de stock-options et d'actions gratuites ;
- des dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés.

Le *Résultat opérationnel* est ensuite obtenu en additionnant au *Résultat opérationnel courant* les Autres produits et charges opérationnels. Ceux-ci correspondent à des produits et des charges opérationnels inhabituels, anormaux, peu fréquents, non prédictifs, et de montant particulièrement significatif, présentés de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance liée aux activités courantes.

Enfin, dans l'analyse de la Variation de l'endettement financier net, le Groupe distingue l'EBITDA. Cet agrégat correspond au *Résultat opérationnel d'activité* hors dotations aux amortissements et provisions incluses dans ce dernier indicateur.

1.5.2. Conversion des états financiers

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Principes comptables, jugements et estimations

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du périmètre de consolidation sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont établis en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société mère Axway Software.

b. Conversion des comptes des filiales étrangères

Principes comptables, jugements et estimations

Les filiales ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Les comptes de toutes les entités du périmètre de consolidation dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture ;
- les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice ;
- toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique Autres éléments du résultat global et sont stockées en capitaux propres dans les réserves de conversion (cf. note 13.7).

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger sont enregistrés en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique Réserves de conversion en application de la norme IAS 21. Les écarts de change relatifs aux prêts intra-groupe sont considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et profits de cession.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Hyperinflation

Aucune entité exerçant ses activités dans une économie hyper-inflationniste n'est intégrée dans le périmètre de consolidation.

Les taux utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères au sein du Groupe sont les suivants :

1 € / Devise	Taux moyens de la période			Taux de fin de période		
	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Livre sterling	0,8897	0,8778	0,8847	0,8990	0,8508	0,8945
Couronne suédoise	10,4848	10,5891	10,2583	10,0341	10,4471	10,2543
Leu roumain	4,8383	4,7453	4,6540	4,8683	4,7831	4,6635
Lev bulgare	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558
Dollar américain	1,1422	1,1195	1,1810	1,2271	1,1234	1,1450
Dollar australien	1,6549	1,6109	1,5797	1,5896	1,5995	1,6220
Dollar de Hong-Kong	8,8587	8,7715	9,2559	9,5138	8,7474	8,9678
Dollar de Singapour	1,5742	1,5273	1,5926	1,6218	1,5111	1,5591
Yuan (Chine)	7,8747	7,7355	7,8081	8,0225	7,8204	7,8753
Réal (Brésil)	5,8943	4,4134	4,3085	6,3735	4,5157	4,4441

c. Conversion des opérations en devises

Principes comptables, jugements et estimations

Les opérations en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. Les gains et les pertes de change résultent soit du règlement de ces opérations, soit de la conversion au cours de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères. Les gains et les pertes de changes sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre d'un investissement net dans une entité étrangère.

Note 2 Méthodes et périmètre de consolidation

2.1 Méthodes de consolidation

Principes comptables, jugements et estimations

La Société Axway Software est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif d'Axway Software sont consolidés par intégration globale. Le Groupe contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, le Groupe contrôle une entité émettrice si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- le Groupe détient le pouvoir sur l'entité émettrice ; et
- le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice ; et
- le Groupe a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Axway Software n'exerce d'influence notable ou de contrôle conjoint sur aucune entreprise.

Axway Software ne contrôle, directement ou indirectement, aucune entité ad hoc.

Les transactions intra-périmètres de consolidation, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre. Ils sont le cas échéant retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation appliquées par le Groupe.

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 17.

2.2 Principales acquisitions

Entrées de périmètre

Il n'y a pas d'entrée de périmètre en 2020.

Au cours du 1er semestre 2019, Axway Software avait acquis 100 % du capital de la société Streamdata.io en France. La société Streamdata.io détient 100 % des actions de la filiale Streamdata.io Inc. aux États-Unis. Les activités de Streamdata.io ont été consolidées dans les comptes d'Axway à compter du 1er avril 2019.

2.3 Autres mouvements de périmètre

Sorties de périmètre

La société Streamdata.io Inc, aux États-Unis, a été liquidée au cours de l'exercice 2020.

2.4 Comparabilité des comptes

Aucune information pro-forma n'est à fournir en 2020.

Note 3 Information sectorielle

Principes comptables, jugements et estimations

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de gestion utilisées par le management d'Axway. Cette information sectorielle est présentée selon une organisation qui repose sur :

- un modèle Éditeur/Distributeur définit autour de 4 métiers : Licences, Souscription, Maintenance et Services ; et
- un modèle géographique axé sur 3 régions : l'Europe, les Amériques et l'Asie Pacifique.

3.1 Ventilation par métiers du chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	Exercice 2020		Exercice 2019		Exercice 2018	
Licences	25 780	8,7%	52 840	17,6%	56 520	19,9%
Souscription	97 287	32,7%	59 597	19,9%	40 327	14,2%
Maintenance	138 194	46,5%	146 692	48,9%	142 810	50,3%
Services	35 972	12,1%	40 832	13,6%	44 175	15,6%
Total chiffres d'affaires	297 234	100,0%	299 962	100,0%	283 832	100,0%

En 2020, les contrats de Souscription Customer Managed ont représenté 52,4 M€ dont 44 m€ de revenus initiaux et 8,4 M€ de revenus récurrents. En 2019, les contrats de Souscription Customer Managed représentaient 16,4 M€ dont 13,7 M€ de revenus initiaux et 2,7 M€ de revenus récurrents.

3.2 Ventilation géographique du chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	Exercice 2020		Exercice 2019		Exercice 2018	
Europe	155 820	52,4%	153 664	51,2%	146 639	51,7%
Amériques	125 278	42,1%	129 782	43,3%	122 318	43,1%
Asie Pacifique	16 135	5,4%	16 516	5,5%	14 875	5,2%
Total chiffres d'affaires	297 234	100%	299 962	100%	283 832	100%

3.3 Ventilation géographique des actifs non courants

(en milliers d'euros)	Exercice 2020		Exercice 2019		Exercice 2018	
France	98 484	24,2%	102 747	24,2%	86 052	21,4%
International	308 156	75,8%	322 209	75,8%	316 571	78,6%
Total actifs non courants*	406 640	100,0%	424 956	100,0%	402 623	100,0%

*hors instruments financiers, actifs d'impôts différés, actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Note 4 Résultat opérationnel

En 2020, Axway a réalisé un chiffre d'affaires de 297,2 M€, en croissance de 0,5 % organiquement et en retrait de 0,9 % au total. Alors que le périmètre de consolidation n'a évolué qu'immatériellement du fait de l'intégration de Streamdata.io au 1^{er} avril 2019, l'impact des variations de devises a, pour sa part, été négatif à hauteur de (-) 4,1 M€ sur le chiffre d'affaires annuel du Groupe. À taux de change constants, le chiffre d'affaires d'Axway aurait été en croissance de 0,5 % sur l'exercice.

Le *Résultat opérationnel d'activité* a atteint 30,8 M€, soit 10,4 % du chiffre d'affaires, contre 8,6 % en 2019. Cette bonification de 4,9M€ résulte de la résilience du modèle d'affaires du Groupe et de la capacité de ce dernier à adapter son organisation à un contexte inédit. Pendant la crise sanitaire le Groupe a constaté une accélération continue de la souscription aboutissant à une stabilité du chiffre d'affaires. Cette bonification du *Résultat opérationnel d'activité* s'explique également par la maîtrise des coûts et la capacité de l'organisation à réaliser des économies dans un contexte particulier.

En synthèse, nous constatons les points suivants pour l'exercice 2020 :

- performance solide dans un contexte de crise sanitaire et économique inédit ;
- retour à la croissance, progrès stratégiques et acquisition de nouveaux clients au cours de l'exercice 2020 ;
- un chiffre d'affaires de 297,2 M€, en croissance de 0,5 % organiquement et en retrait limité à (-) 0,9 % au total ;
- un chiffre d'affaires en hausse soutenu par l'accélération continue de la Souscription en croissance de 65,8 % ;
- une croissance significative de 15,2 % de l'Indicateur de Suivi des Signatures ;
- un *Résultat opérationnel d'activité* en hausse à 30,8 M€, soit 10,4 % du chiffre d'affaires, contre 8,6 % en 2019 ;

- une évolution des pratiques commerciales, de marketing, et plus globalement d'engagement auprès des clients pour limiter l'impact des restrictions qu'a imposé la pandémie ;
- du fait des confinements en France et à l'international liés à la crise de la Covid-19, le Groupe a constaté une forte baisse des coûts liés aux événements marketing (-) 5,8 M€ et aux frais de déplacements (-) 7,3 M€ ;
- les frais de Recherche et Développement et les frais généraux sont quant à eux maîtrisés.

4.1 Chiffre d'affaires

4.1.1 Reconnaissance des revenus

Principes comptables, jugements et estimations

La norme applicable est IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

Les prestations fournies dans le cadre de l'activité Progiciels comprennent :

- le droit d'utilisation (licence) des progiciels ;
- la souscription de type « Software as a Service » ;
- la maintenance ;
- des services associés : installation, paramétrage, adaptation, formation.

a. En règle générale, des contrats distincts de licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés de la manière suivante :

I. le chiffre d'affaires licence

Le chiffre d'affaires licence est comptabilisé immédiatement lors de la livraison car les accords de ventes de licence constituent, en substance, une vente de droits. La livraison doit être considérée comme accomplie lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

II. le chiffre d'affaires maintenance

Le chiffre d'affaires maintenance est comptabilisé prorata temporis et, généralement, facturé d'avance.

III. le chiffre d'affaires des prestations de services

Le chiffre d'affaires des prestations de services le plus fréquemment effectuées en mode régie, est enregistré au fur et à mesure de la réalisation de ces prestations, c'est-à-dire généralement au moment de la facturation. Elles peuvent parfois faire l'objet d'un contrat au forfait qui est alors comptabilisé suivant la méthode à l'avancement décrite au paragraphe f. ci-dessous.

b. Prestations dans le cadre d'un contrat de Software as a Service

Le fournisseur transfère le contrôle du service progressivement au client et de ce fait reconnaît le chiffre d'affaires progressivement : « le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation au fur et à mesure où celle-ci a lieu ».

En complément, une nouvelle offre « Customer Managed », répondant à une demande croissante de nos clients, s'est développée à partir de 2019. Les prestations dans le cadre d'un contrat de Software as a Service de type « Customer Managed » font l'objet d'une reconnaissance des revenus spécifique décrite ci-dessous :

L'offre « Customer Managed » est une offre « Hybrid Integration Platform », vendue au client sous la forme d'un ensemble de prestations qui inclut à la fois :

- des éléments « on-premise », hébergés chez le client ;
- des éléments Software as a Service, hébergés par Axway.

Trois obligations de performance distinctes sont ainsi identifiées : Licence, Maintenance et Souscription. Conformément à IFRS 15, le chiffre d'affaires est enregistré selon trois méthodes différentes.

I. les prestations « on-premise »

Elles sont reconnues au moment de la livraison, c'est-à-dire au moment où le transfert de contrôle de la licence « on-premise » est réalisé. Ces éléments sont hébergés chez le client ; comme des licences classiques. La reconnaissance des revenus se fait donc suivant le même modèle que pour une licence « on-premise » classique à savoir une partie licence (obligation de performance qui sera reconnue en totalité au moment du transfert de contrôle et de la mise à disposition des clés) et une partie maintenance (obligation de performance associée qui sera reconnue sur la durée du contrat).

II. les prestations liées au Software as a Service,

Ces prestations, mises à jour, maintenues et hébergées par Axway sont reconnues de manière linéaire sur la durée du contrat (obligation de performance unique).

Le prix de transaction du contrat est affecté à chaque obligation de performance conformément à la grille tarifaire. Si le prix de transaction du contrat s'accompagne d'une remise par rapport à la grille tarifaire, cette remise est alors appliquée proportionnellement au chiffre d'affaires de chaque obligation de performance qui compose le contrat.

c. Parfois, des contrats composés d'obligations de performance distinctes (licence, maintenance, prestations associées...) peuvent être négociés pour un prix global

Dans ce cas, le prix de transaction du contrat est affecté à chaque obligation de performance comme suit : le montant du chiffre d'affaires attribuable à la licence est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres performances qui le composent : maintenance, prestations associées. Cette valorisation des autres éléments est effectuée par référence aux prix facturés aux clients, lorsque l'élément est vendu séparément (grille tarifaire) ou sur la base d'un prix de vente déterminé en fonction des meilleures estimations de la Direction. Le montant de la licence, montant résiduel, est comptabilisé à la livraison.

d. Dans certains cas, assez rares, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel ou à la mise en place du service Software as a Service

En cas de vente de progiciel, cette situation peut se présenter lorsque les projets présentent un degré de complexité significatif et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi particulier par la Direction Qualité. Il donne lieu à comptabilisation suivant la méthode à l'avancement décrite au paragraphe e. ci-dessous.

En cas de travaux préliminaires et jugés essentiels à la mise en place de la solution Software as a Service, le contrat est considéré en son ensemble, le chiffre d'affaires est reconnu progressivement sur la durée du contrat comme décrit au paragraphe b ci-dessus.

e. Prestations d'assistance technique, de conseil, de formation, de réalisation en régie

Elles sont comptabilisées au fur et à mesure que le service est rendu, c'est-à-dire en règle générale au moment de la facturation.

La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :

- les services rendus non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre d'affaires et figurent au bilan à la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés ;
- les prestations facturées mais non encore totalement exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan au poste Produits constatés d'avance.

f. Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Le chiffre d'affaires et le résultat dégagés sur le contrat sont comptabilisés en fonction d'une estimation qualifiée de l'avancement du contrat déterminée suivant les procédures Qualité en vigueur dans le Groupe.

g. Les soldes de contrats dans l'état de la situation financière

Les prestations rendues non encore ou partiellement facturées (Actifs sur contrats clients) figurent au bilan à la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés. Celles facturées mais non encore totalement exécutées (Passifs sur contrats clients) figurent au bilan au poste Produits constatés d'avance pour la part à moins d'un an et au poste Autres dettes non courantes pour la part à plus d'un an. Les actifs et passifs sur contrats clients sont présentés sur une base nette pour chaque contrat individuel.

h. Actifs comptabilisés au titre des coûts d'obtention ou d'exécution de contrats conclus avec des clients

Coûts d'obtention de contrat : les commissions des commerciaux sur les revenus de souscription

Les coûts d'obtention d'un contrat sont comptabilisés à l'actif si deux conditions sont remplies : ils n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été obtenu et ils sont recouvrables. Il peut s'agir de commissions de commerciaux si celles-ci sont spécifiquement et uniquement liées à l'obtention d'un contrat et n'ont donc pas été accordées de manière discrétionnaire.

Les coûts d'obtention de contrat capitalisés et reportés en Charges constatées d'avance (poste Autres créances courantes) sont repris en résultat selon un mode cohérent avec la reconnaissance des revenus et ne donnent jamais lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

Coûts d'exécution de contrat : phase préparatoire des contrats de souscription

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat sont des coûts directement liés au contrat. Ils sont nécessaires à la réalisation des obligations de prestation dans le futur et que l'on s'attend à recouvrer. Ils ne remplissent pas les critères définis dans les principes généraux pour constituer une obligation de prestation distincte.

Les contrats de souscription nécessitent des phases préparatoires (intégration fonctionnelle, mis en place de l'environnement technique) dans le but d'accéder à une phase cible d'exploitation. Elles ne représentent pas des obligations distinctes mais constituent des coûts de mise en œuvre du contrat qui sont capitalisés et reconnus en Charges constatées d'avance (poste Autres créances courantes).

Les coûts d'exécution ou de mise en œuvre d'un contrat capitalisés en Charges constatées d'avance (poste Autres créances courantes) sont repris en résultat selon un mode cohérent avec la reconnaissance des revenus et ne donnent jamais lieu à reconnaissance de chiffre d'affaires.

Covid-19

En 2020, le Groupe n'a pas changé sa politique de reconnaissance des revenus. La pandémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact sur les estimations et les jugements liés à la méthode de comptabilisation des revenus.

4.1.2 Activité par métiers

La présentation du chiffre d'affaires par type d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2020		Exercice 2019		Exercice 2018	
Licences	25 780	8,7%	52 840	17,6%	56 520	19,9%
Souscription	97 287	32,7%	59 597	19,9%	40 327	14,2%
Maintenance	138 194	46,5%	146 692	48,9%	142 810	50,3%
Services	35 972	12,1%	40 832	13,6%	44 175	15,6%
Total chiffres d'affaires	297 234	100,0%	299 962	100,0%	283 832	100,0%

Les revenus liés aux contrats de Souscription Customer Managed sont détaillés dans la note 3.1.

4.1.3 Activité par zones géographiques

(en milliers d'euros)	Exercice 2020		Exercice 2019		Exercice 2018	
France	93 472	31,4%	86 401	28,8%	80 949	28,5%
Reste de l'Europe	62 348	21,0%	67 263	22,4%	65 690	23,1%
Amériques	125 278	42,1%	129 782	43,3%	122 318	43,1%
Asie Pacifique	16 135	5,4%	16 516	5,5%	14 875	5,2%
Total chiffres d'affaires	297 234	100,0%	299 962	100,0%	283 832	100,0%

4.2 Achats et charges externes

4.2.1 Achats

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Achats de sous-traitance	20 508	23 301	20 518
Achats non stockés de matériel et fournitures	1 005	-68	1 748
Achats de marchandises et variation de stock de marchandises	8 454	5 753	3 522
Total achats	29 968	28 986	25 788

Les principaux enseignements sur la variation sur les achats en 2020 de 1M€ sont décrits ci-dessous.

Des coûts de sous-traitance ont été supprimés pour 3,5 M€ et remplacés par une internalisation des ressources. Par ailleurs, notre activité souscription occasionne des coûts d'exécution des contrats (Amazon Web Services et Oracle), en hausse de 2,2 M€. Enfin, les achats de sous-traitance 2020 incluent également 5,9 M€ de sous-traitance délivrée par Steria India (groupe Sopra Steria Group) (4,7 M€ en 2019).

Un reclassement des coûts Amazon Web Services en achats de sous-traitance a représenté 1,7 M€. Ces coûts étaient auparavant reportés sur la ligne « divers » dans les charges externes.

Covid-19

La pandémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact sur les achats de sous-traitance.

4.2.2 Charges externes

(en milliers d'euros)	Exercice 2020		Exercice 2019		Exercice 2018	
Locations et charges locatives	10 346	31,1%	10 309	22,7%	10 150	19,4%
Charges de loyers - Ajust IFRS16	-7 131	-21,4%	-7 238	-15,9%	-	0,0%
Entretien et réparations	8 244	24,8%	6 988	15,4%	6 167	11,8%
Personnel extérieur de structure	64	0,2%	295	0,6%	296	0,6%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 318	19,0%	5 728	12,6%	7 306	14,0%
Publicité et relations publiques	4 135	12,4%	4 054	8,9%	3 955	7,6%
Déplacements et missions	1 913	5,7%	9 179	20,2%	10 712	20,5%
Télécommunications	2 607	7,8%	2 531	5,6%	2 547	4,9%
Divers	6 796	20,4%	13 577	29,9%	11 114	21,3%
Total charges de externes	33 292	100,0%	45 422	100,0%	52 247	100,0%

Les événements marketing et les frais de déplacement ont fortement baissé en 2020, ceci est décrit dans la rubrique Covid-19 ci-dessous. Hormis ces dernières variations, les charges externes sont restées stables en 2020.

Comme indiqué ci-dessus, des coûts Amazon Web Services reportés en 2019 sur la ligne « divers » ont été reclassés en achats de sous-traitance pour 1,7 M€.

Covid-19

La crise liée à la Covid-19 a eu un impact très significatif sur les charges externes au cours de l'année 2020. Du fait des confinements en France et à l'international, le Groupe a constaté une forte baisse des coûts liés aux événements marketing comme les salons professionnels tels que « Imagine Summit » pour (-) 5,8 M€. Dans ce contexte, les voyages d'affaires ont été suspendus et des économies significatives ont ainsi été réalisées sur les frais de déplacements pour (-) 7,3 M€.

4.3 Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	780	1 071	863
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	4 234	4 176	3 671
Dotations aux amortissements droits d'utilisation des biens loués - IFRS16	6 576	6 349	-
Dotations aux amortissements	11 590	11 596	4 534
Dotations aux dépréciations des actifs circulants nettes des reprises non utilisées	935	1 032	803
Dotations aux provisions pour risques et charges nettes des reprises non utilisées	135	369	4
Dotations aux provisions et dépréciations	1 070	1 401	807
Total dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	12 660	12 997	5 341

L'application de la norme IFRS 16 à travers les dotations aux amortissements sur les droits d'utilisation des biens loués entraîne une charge de 6,6 M€ en 2020. Cette charge est en ligne avec les 6,3 M€ constatés en 2019.

4.4 Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés

Cette rubrique correspond aux dotations aux amortissements des actifs incorporels acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises. Le montant constaté en 2020 est de 8,2 M€, 3,7 M€ au titre des Relations clients et 4,5 M€ au titre des Technologies (cf. note 8.3).

4.5 Autres produits et charges opérationnels

Le Groupe n'a pas constaté de produits et charges opérationnels non récurrents significatifs en 2020 et en 2019.

Les charges non récurrentes constatées en 2018 étaient des charges de restructuration pour 4 076 k€. Celles-ci portaient principalement sur nos activités en France, aux États-Unis, en Italie et en Espagne.

Note 5 Personnel et engagements envers le personnel

5.1 Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Salaires et traitements	160 098	160 661	143 890
Charges sociales	36 653	35 089	32 856
Crédit d'impôt recherche	-8 056	-8 539	-8 046
Participation et intéressement des salariés	1 012	656	737
Charge nette liée aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilés	184	67	141
Total charges de personnel	189 891	187 934	169 579

Les charges de personnel représentent 63,9% du chiffre d'affaires en 2020, en légère hausse par rapport à 2019 (62,7 %). En valeur absolue, elles sont en augmentation de 1,0% en raison de l'augmentation générale des salaires et des charges sociales.

Covid-19

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, le télétravail généralisé a occasionné une plus faible prise de congés payés sur le 1^{er} semestre seulement. Sur l'exercice 2020, la prise de congés payés est conforme la politique du Groupe et elle est comparable avec les exercices précédents.

À noter que le Groupe n'a pas imposé de prise exceptionnelle de congés. Et, le recours aux mesures de chômage partiel n'a concerné qu'un petit nombre de collaborateurs (moins de 10) qui n'avaient pas de solution de garde d'enfants.

Les mesures gouvernementales prises, principalement en Asie et en Australie, dans ce contexte de pandémie ont permis à Axway d'obtenir des concessions sur les cotisations sociales à hauteur de 0,5 M€.

5.2 Effectif

Effectif fin de période	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
France	483	466	468
International	1 405	1 419	1 380
Total	1 888	1 885	1 848

Effectif moyen	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
France	483	472	477
International	1 407	1 418	1 323
Total	1 890	1 890	1 800

5.3 Engagements retraites et assimilés

Principes comptables, jugements et estimations

a. Avantages à court terme et régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en Charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces régimes.

b. Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et autres avantages à long terme

Ces régimes concernent essentiellement la France pour le versement d'indemnités conventionnelles de départ en retraite.

Les régimes à prestations définies sont directement supportés par le Groupe, qui provisionne le coût des prestations à servir selon les modalités énoncées ci-dessous.

Le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies. Cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations. Selon cette méthode, chacune des unités est évaluée de manière séparée pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie. Des obligations qui sont libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

L'évolution de ces estimations et hypothèses est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement.

Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultent de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies. Ils incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans les capitaux propres, pour tous les régimes à prestations définies du Groupe, en conformité avec la norme IAS 19 révisée.

Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions de retraite, couverture médicale, médaille du travail. Aucun nouvel avantage ni changement de régime, résultant de dispositions légales, conventionnelles ou contractuelles, n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les provisions retraites concernent principalement le régime à prestations définies, non financés par des actifs de couverture, en France.

En France, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite. Le Groupe provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite. Ces dispositions ont été modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites. La provision pour indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle.

Les engagements de retraite et assimilés se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Autres mouvements	Variation des écarts actuariels	31/12/2020
France	6 394	-	528	-314	-	-	582	7 190
Allemagne	191	-	72	-2	-	-223	-	38
Bulgarie	83	-	20	-	-	-1	18	119
Total des engagements retraites et assimilés	6 668	-	620	-317	-	-224	600	7 347
Impact (net des charges encourues)								
Résultat opérationnel courant			501					
Résultat financier			120					
Total	-	-	620	-	-	-	-	-

c. Hypothèses actuarielles de la provision pour indemnités de départ en retraite d’Axway Software

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre du régime pour la Société Axway Software sont les suivantes :

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Indice de référence pour l'actualisation	Source : Bloomberg	Source : Bloomberg	Source : Bloomberg
Taux d'actualisation des engagements	0,44%	1,09%	1,89%
Taux d'augmentation future des salaires	2,50 %	2,50 %	2,50%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans	65 ans
Table de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2014-2016	INSEE 2013-2015

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées. La table de mortalité utilisée au 31 décembre 2020 est celle de l’INSEE 2016-2018. Elle modifie l’engagement de 11 k€ en 2020.

Les tables de *turnover* sont établies pour chaque société concernée. Elles sont établies par tranches d’âge de 5 ans et sont mises à jour à chaque clôture d’exercice en fonction de l’historique des départs des cinq dernières années. À partir de 2018, la méthode a été modifiée et ne prend en compte que les démissions dans la moyenne des départs des 5 dernières années.

La mise à jour des taux de *turnover* sur 5 ans et des hypothèses relatives aux modalités de départ minore l’engagement de 122 k€.

Les engagements sont actualisés au moyen d’un taux d’actualisation qui correspond au taux d’intérêt d’obligations d’entreprises de première catégorie (AA). Ces obligations sont libellées dans la monnaie de paiement et leur durée avoisine la durée moyenne estimée de l’obligation de retraite concernée.

Depuis le 31 décembre 2009, et pour la zone euro, le Groupe utilise comme indice de référence pour l’actualisation de ses engagements de retraite les taux publiés par l’agence Bloomberg. Un taux d’actualisation de 0,44 % a été retenu pour 2020.

d. Tableau d’évolution de la provision pour indemnités de départ en retraite d’Axway Software

<i>(en milliers d’euros)</i>	Valeur actualisée de l’obligation non financée	Engagements nets au bilan	Comptabilisation en compte de résultat
31 déc 2018	5 242	5 242	193
Variation de périmètre	32	32	32
Coût des services rendus	297	297	297
Coût financier	106	106	106
Prestations services aux salariés	-271	-271	-271
Autre mouvement	102	102	-
Variation des écarts actuariels	886	886	-
31 déc 2019	6 394	6 394	164
Variation de périmètre	-	-	-
Coût des services rendus	456	456	456
Coût financier	72	72	72
Prestations services aux salariés	-314	-314	-314
Autre mouvement	-	-	-
Variation des écarts actuariels	582	582	-
31 déc 2020	7 190	7 190	214

e. Analyse de la variation des écarts actuariels reconnus pour Axway Software

Les écarts actuariels résultent uniquement des variations de la valeur actualisée de l’obligation, en l’absence d’actifs du régime.

Ces écarts incluent les effets des changements d’hypothèses actuarielles et des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s’est effectivement produit (ajustements d’expérience détaillés ci-après).

La perte actuarielle reconnue sur l’exercice 2020 de 582 k€ pour Axway Software résulte principalement :

- des écarts actuariels d’expérience (minoration de l’engagement de - 100 k€) ;
- des écarts liés au changement de la table de *turnover* (majoration de l’engagement de 122 k€) ;
- des écarts liés au changement de la table de mortalité (majoration de l’engagement de 11 k€) ;
- des écarts liés au changement de taux d’actualisation (majoration de l’engagement de 546 k€).

Les ajustements des passifs liés à l'expérience sont présentés pour la Société Axway Software dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	7 190	6 394	5 242
Ajustement des passifs liés à l'expérience	-100	290	-790
Ajustement des passifs liés à l'expérience (en % des engagements)	-1,38%	4,53%	-15,08%

La ventilation par échéance de l'engagement de retraite France pour Axway Software, actualisé à 0,44 %, est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2020
Prestations théoriques actualisées à verser par l'employeur :	
- à moins d'1 an	199
- de 1 à 2 ans	230
- de 2 à 3 ans	137
- de 3 à 4 ans	135
- de 4 à 5 ans	319
- de 5 à 10 ans	2 537
- de 10 à 20 ans	2 261
- à plus de 20 ans	1 372
ENGAGEMENT TOTAL	7 190

f. Test de sensibilité des taux d'actualisation sur les indemnités de départ en retraite d'Axway Software

Sur les passifs de retraite d'Axway Software, une variation de +/- 0,25 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une variation des engagements de (-) 217,6 k€/(+) 227,5 k€.

5.4 Charges liées aux stock-options et assimilés

Principes comptables, jugements et estimations

Le Groupe applique IFRS 2 pour les options de souscription d'actions et les attributions d'actions gratuites accordées au personnel.

a. Options de souscription d'actions

Le prix d'exercice des options du plan 2011 a été déterminé à partir de la moyenne des cours cotés à la clôture des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision d'attribution. Cette valeur est intangible pour la durée du plan.

La valeur des options, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, est comptabilisée linéairement sur la période d'acquisition des droits.

Cette comptabilisation est faite au compte de résultat à la rubrique Charges liées aux stock-options, la contrepartie étant portée directement en capitaux propres, au poste Réserves consolidées et autres réserves. L'impact net sur les capitaux propres consolidés est donc nul.

La totalité des options détenues par les bénéficiaires présents aux dates d'arrêté comptable concernées sont prises en compte dans le calcul.

Conformément aux règlements des différents plans d'options, les actions résultant des levées d'options ne peuvent être converties au porteur ou cédées pendant le délai d'indisponibilité légal.

b. Actions gratuites

Des actions gratuites Axway Software sont attribuées à certains membres du personnel, sous condition de présence dans le Groupe à la date d'exercice et avec ou sans conditions de performance du Groupe. L'avantage accordé au titre des plans d'attribution d'actions gratuites constitue un complément de rémunération évalué et comptabilisé dans les états financiers.

La charge comptabilisée selon la norme IFRS 2 au titre d'un plan d'attribution gratuite d'actions est égale à la juste valeur des actions octroyées au personnel multipliée par le nombre probable d'actions à remettre aux bénéficiaires qui seront présents à la date d'acquisition des actions (ce nombre d'actions est révisé pendant la période d'acquisition des droits en fonction des changements d'estimation de turnover des salariés).

La juste valeur des actions gratuites est déterminée une fois pour toutes à la date d'attribution sur la base du prix de marché de l'action ajusté pour tenir compte des caractéristiques et conditions de l'attribution des actions. Ce montant n'est pas réévalué ultérieurement en cas de variations de juste valeur.

La charge correspondant à l'avantage accordé au personnel au titre des actions gratuites est comptabilisée en résultat linéairement sur la période d'acquisition des droits à la rubrique Charges liées aux stock-options et assimilés.

Les charges liées aux stock-options accordées aux salariés dans le cadre des plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites s'élèvent à 5,1 M€ en 2020 (2,7 M€ en 2019) dont 0,7 M€ de contribution patronale.

Le nouveau plan attribué en 2020 représente une charge de 0,6 M€ sur la période.

Les plans d'attribution d'actions gratuites en-cours sont décrits ci-dessous :

Plans	LTI Plan B - 2017	LTI Plan C - 2018	LTI Plan AOA – 2019	PAGA 2019 - Axway	Free Share Allocation Plan Comex	LTI Plan BEYOND - 2020
Description	Attribution d'actions gratuites pour l'équipe Axway Leadership, les membres du Comité Exécutif ainsi que d'autres personnes considérées clés pour le Groupe			Attribution de 200 actions gratuites au bénéfice de 1819 employés du Groupe	Attribution d'actions gratuites au bénéfice de 4 membres du Comité Exécutif du Groupe	Attribution d'actions gratuites pour l'équipe Axway Leadership, les membres du Comité Exécutif ainsi que d'autres personnes
Date d'attribution	juin-17	juil-18	juin-19	janv-19	janv-19	juil-20
Nombre d'actions pouvant être attribuées en actions	327 500	264 500	325 000	363 800	75 000	295 000
Durée d'évaluation de la performance	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Période d'évaluation de la performance	jan-17 à dec-19	jan-18 à dec-20	jan-19 à dec-21	jan-19 à jan-22	jan-19 à jan-22	jan-20 à dec-22
Durée d'acquisition des droits jusqu'à l'attribution définitive	juin-17 à mar-20	juil-18 à mars-21	juil-19 à mars-22	jan-19 à jan-22	jan-19 à jan-22	juil-20 à mars-23
Conditions de présence prévues dans le plan	Présence au sein du Groupe pendant toute la période d'acquisition (applicable à tous les LTI Plans)					
Conditions de performance prévues dans le plan	Niveau de performance (croissance organique des revenus et résultat opérationnel d'activité)	Niveau de performance (croissance organique des signatures et résultat opérationnel d'activité)		N/A	N/A	Niveau de performance (croissance organique des signatures et résultat opérationnel d'activité)
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 1er janvier 2020	164 834	220 000	320 000	317 400	75 000	-
Nombre d'actions attribuées en 2020	-	-	-	-	-	295 000
Nombre d'actions annulées en 2020	81 449	63 304	76 778	33 000	25 000	10 000
Nombre d'actions définitivement attribuées en 2020	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions potentielles pouvant être attribuées au 31 décembre 2020	83 385	156 696	243 222	284 400	50 000	285 000
(Charges)/produits reconnus au compte de résultat au titre de l'exercice en milliers d'euros	-727	-1 173	-902	-949	-95	-561

Les LTI Plan C – 2018, LTI Plan AOA et LTI Beyond accordent respectivement 36 000, 100 000 et 100 000 actions à Monsieur Patrick Donovan, en qualité de Directeur Général du Groupe. Les charges correspondantes pour l'exercice 2020 sont reportées dans la note 5.5 rémunérations des principaux dirigeants.

5.5 Rémunération des principaux dirigeants (parties liées)

Les éléments figurant dans le tableau ci-après concernent les administrateurs et la Direction Générale.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Avantages à court terme (1)	1 457	1 079	1 000
Avantages sur capitaux propres	895	322	82
Total rémunération des principaux dirigeants	2 352	1 401	1 082

(1) Les avantages à court terme comprennent les rémunérations fixes et variables, les avantages en nature et les jetons de présence.

Année 2020

Au titre de l'exercice 2020, le Conseil d'administration du 24 février 2021 a préconisé de donner une part variable de 508 k€ à Monsieur Patrick Donovan. Cette rémunération variable sera votée par l'Assemblée Générale, programmée le 25 mai 2021, sur la base d'un montant proposé par le Conseil d'administration, après prise en compte des recommandations du Comité des rémunérations.

L'Assemblée Générale du 3 juin 2020 a fixé à 330 k€ le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs.

La ligne Avantages sur capitaux propres concerne en 2020 la valorisation des services rendus par Monsieur Patrick Donovan qui ont été rémunérés par des attributions d'actions de performance en 2020.

Année 2019

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le Conseil d'administration du 19 février 2020 a préconisé de donner une part variable de 236 k€ à Monsieur Patrick Donovan. Cette rémunération variable a été votée par l'Assemblée Générale,

du 3 juin 2020, sur la base du montant proposé par le Conseil d'administration, après prise en compte des recommandations du Comité des rémunérations.

L'Assemblée Générale du 5 juin 2019 a fixé à 330 k€ le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs.

La ligne Avantages sur capitaux propres concerne en 2019 la valorisation des services rendus par Monsieur Patrick Donovan qui ont été rémunérés par des attributions d'actions de performance en 2019.

Année 2018

Au cours de sa réunion du 6 avril 2018, le Conseil d'administration d'Axway a décidé de révoquer Monsieur Jean-Marc Lazzari de son mandat de Directeur Général et de le remplacer par Monsieur Patrick Donovan.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le Conseil d'administration du 20 février 2019 a préconisé de donner une part variable de 145 k€ à Monsieur Patrick Donovan. Cette rémunération variable a été votée par l'Assemblée Générale, du 6 juin 2019, sur la base du montant proposé par le Conseil d'administration, après prise en compte des recommandations du Comité des rémunérations.

Au titre de l'exercice 2018, Monsieur Jean-Marc Lazzari a perçu, jusqu'au 6 avril 2018, une rémunération brute de 135 k\$ et des avantages en nature pour un montant de 55 k\$.

L'Assemblée Générale du 6 juin 2018 a fixé à 302 k€ le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs.

La ligne Avantages sur capitaux propres concerne en 2018 la valorisation des services rendus par Monsieur Patrick Donovan qui ont été rémunérés par des attributions d'actions de performance en 2018.

Note 6 Impôt sur les résultats

Principes comptables, jugements et estimations

Impôts courants

Le Groupe détermine ses impôts courants en appliquant les législations fiscales en vigueur dans les pays où les filiales du Groupe exercent leurs activités et génèrent des revenus imposables. Les législations fiscales appliquées sont celles adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture des comptes.

Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices futurs dans un délai raisonnable.

Ils sont revus à chaque date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts sont évalués en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi-adopté applicable à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Leur effet est comptabilisé en Impôts différés au compte de résultat à moins qu'il ne se rapporte à des éléments inscrits directement en Autres éléments du résultat global. Dans ce cas, il est également enregistré en gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsque :

- le Groupe a juridiquement le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt courant ; et
- les actifs et passifs d'impôts différés concernent une même entité fiscale.

6.1 Tableau d'analyse de la charge d'impôt sur le résultat

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Impôts courants	- 2 859	- 4 370	- 3 865
Impôts différés	- 2 235	- 2 400	- 1 768
Total charge d'impôt sur le résultat	- 5 095	- 6 770	- 5 633

En 2020, les impôts courants proviennent des entités profitables principalement d'Axway GmbH en Allemagne pour 1,1 M€. En France, l'entité n'est pas profitable en 2020, les impôts courants correspondent à la CVAE pour 0,9 M€. Aux États-Unis, les impôts courants 2020 sont les impôts de l'État pour 0,6 M€.

La charge d'impôts différés se compose essentiellement de deux éléments. D'une part, des impôts différés passifs sont constatés pour reconnaître des différences temporaires liées à lfrs15 pour (-) 8,7 M€. D'autre part, une activation de déficits reportables d'Axway Software en France pour 5,0 M€ et d'Axway Inc aux États-Unis pour 2,3 M€.

6.2 Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

Principes comptables, jugements et estimations

Le Groupe est actif dans de nombreux pays dont les législations fiscales et les taux d'imposition diffèrent. Ainsi, la moyenne pondérée des taux d'imposition locaux des sociétés du Groupe peut varier d'une année à l'autre en fonction de l'importance relative des résultats imposables. Ces effets sont traduits sur la ligne « Différentiel de taux d'imposition ».

Pour la composante CVAE de la contribution économique territoriale (CET), le Groupe a décidé de la qualifier d'impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement de taxes similaires dans d'autres pays étrangers. Ce traitement est conforme à la position adoptée par le Syntec Informatique en date du 10 février 2010.

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat net	8 478	5 406	10 994
Charge d'impôt	-5 095	-6 770	-5 633
Résultat avant impôt	13 572	12 176	16 627
Taux d'imposition théorique	28,92%	32,02%	34,43%
Charge d'impôt théorique	-3 925	-3 899	-5 725
Rapprochement			
Différences permanentes	-939	-1 652	-1 560
Effet des pertes de l'exercice non activées	-4 008	-3 439	-1 140
Utilisation de reports déficitaires non activés	2 037	1 474	2 072
Effet des crédits d'impôts recherche	2 330	2 734	2 895
Reclassement CVAE (nette d'impôt)	-617	-778	-855
Activation de reports déficitaires antérieurs	1 574	826	268
Différentiel de taux - France / Etranger	-487	-1 920	-798
Autres	-1 059	-116	-792
Charge réelle d'impôt	-5 095	-6 770	-5 633
Taux d'imposition effectif	37,54%	55,60%	33,88%

Le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif est construit à partir du taux d'impôt exigible en France au niveau de la société mère du Groupe. Celui-ci se compose du taux d'impôt société de 28,00 % complété de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3 %, soit un taux de 28,92 %.

En 2020, le taux d'imposition effectif s'élève à 37,54 % soit en baisse par rapport à 2019 (55,60 %).

Globalement, en 2020, dans les juridictions qui ont des taux d'imposition effectifs élevés, les bénéfices fiscaux ont été générés pour l'essentiel en Allemagne. En France, Axway Software a constaté une perte fiscale sur l'exercice pour laquelle un impôt différé actif a été partiellement reconnu au 31 décembre 2020. Dans des juridictions à faible taux d'imposition, la filiale aux États-Unis a généré des bénéfices imposables conséquents alors que l'Irlande a généré des pertes fiscales.

Le plan d'affaires à 5 ans, établi pour l'Irlande, n'a pas permis de justifier une activation de son déficit de 2020.

Si le Groupe avait bénéficié d'une telle activation, le taux d'imposition effectif aurait été comparable au taux d'imposition théorique.

6.3 Effets fiscaux des gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)	Exercice 2020			Exercice 2019			Exercice 2018		
	Brut	Effet impôt	Net	Brut	Effet impôt	Net	Brut	Effet impôt	Net
Ecart de change sur Invest.nets filiales	-5 687	-	-5 687	1 781	-	1 781	4 701	0	4 701
Déterminé par différence	-14 784	-	-14 784	1 011	-	1 011	5 961	-	5 961
Ecart de conversion	-20 471	-	-20 471	2 792	-	2 792	10 662	0	10 662
Ecart actuariels liés aux engagements de retraite	-600	170	-430	-899	285	-614	164	-59	105
Total	-21 071	170	-20 901	1 893	285	2 178	10 826	-59	10 767

6.4 Impôts différés actifs et passifs

6.4.1 Analyse par échéance

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Impôts différés actifs (IDA)			
- à moins d'un an	-596	2 210	3 201
- à plus d'un an	16 885	15 514	16 193
TOTAL IDA	16 289	17 724	19 394
Impôts différés passifs (IDP)			
- à moins d'un an	-645	-490	-189
- à plus d'un an	-1 652	0	-393
TOTAL IDP	-2 298	-489	-582
IMPOTS DIFFERES NETS	13 991	17 235	18 812

Les impôts différés actifs à court terme sont essentiellement relatifs à l'usage prévu de déficits fiscaux en 2021 par Axway Software en France et Axway Inc. aux États-Unis.

Les impôts différés actifs à plus d'un an sont essentiellement relatifs à l'usage prévu de déficits fiscaux entre 2022 et 2025 par Axway Software et Axway Inc.

La réduction du taux d'impôt à 26,5 % en 2021 puis à 25 % à partir de 2022, conformément à la loi de finance 2018, a été retenue pour l'estimation des impôts différés d'Axway Software.

Les autres taux d'imposition appliqués sont les taux d'impôts en vigueur au 31 décembre 2020, notamment un taux d'impôt à 21 % pour Axway Inc.

6.4.2 Variation des impôts différés nets

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
En début de période	17 235	18 812	20 039
Variations de périmètre	-	-186	-
Impôts imputés au compte de résultat	-2 235	-2 400	-1 768
Impôts imputés en capitaux propres	168	534	-60
Ecarts de conversion	-1 176	249	600
Autres	-2	227	-
En fin de période	13 991	17 235	18 812

La charge d'impôts imputée au compte de résultat s'est élevée à 2,2 M€, elle est décrite dans la note 6.1.

Les impôts imputés en capitaux propres correspondent aux effets d'impôts des écarts actuariels liés aux engagements de retraite pour 0,2 M€.

Les écarts de conversion de (-) 1,2 M€ viennent particulièrement de l'impact de change du dollar américain par rapport à l'euro.

6.4.3 Décomposition par nature des impôts différés nets

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Différences liées aux retraitements en consolidation			
Ecart actuariels sur engagements de retraite	-21	-172	-358
Amortissements des progiciels réévalués	1 123	996	1 353
Juste valeur des incorporels amortissables affectés	-4 232	-2 634	-3 766
Actualisation de la participation des salariés	12	31	62
Provisions réglementées	-30	-51	-41
Déficits fiscaux activés	10 411	5 384	6 378
Actifs sur contrats clients (IFRS15)	-10 134	-2 720	-
Actifs et passifs sur contrats de location (IFRS16)	273	278	-
Provision pour risques (Groupe)	-1 109	-1 339	-
Autres	-175	-340	-164
Différences temporaires issues des déclarations fiscales			
Provision indemnités de départ en retraite	1 893	1 842	1 809
Dettes provisionnées pour Organic	24	26	31
Crédits d'impôt recherche activés		-	-
Déficits fiscaux activés	14 432	14 128	13 386
Provision pour risques (Groupe)	1 109	1 339	-
Autres	415	466	122
Total	13 991	17 235	18 812

Déficits fiscaux activés en consolidation

L'activation des déficits fiscaux en consolidation à hauteur de 10,4 M€ provient de l'entité Axway Software pour 9,8 M€. Il s'agit de l'activation partielle des pertes fiscales de l'exercice 2020. Les déficits fiscaux activés d'Axway Software était de 4,8 M€ au 31 décembre 2019.

Déficits fiscaux activés en social

L'activation des déficits fiscaux en social à hauteur de 14,4 M€ provient de l'entité Axway Inc. aux États-Unis pour 14,4 M€. C'est un montant en hausse par rapport au déficit activé au 31 décembre 2019. Les déficits fiscaux de l'entité Axway Irlande sont activés à hauteur de 0,07 M€ à fin 2020, en baisse rapport à fin 2019 (0,8 M€).

Les prévisions de bénéfices imposables futurs, justifiant l'activation des déficits fiscaux, ont été déterminées sur la base d'éléments probants et chiffrés dans un *business plan* à 5 ans. Trois plans d'affaires ont été dressés, ils concernent les entités Axway Software SA, Axway Inc et Axway Irlande. Ces prévisions ont justifié une activation supplémentaire des déficits antérieures aux États-Unis, une activation partielle des déficits de la période en France et une désactivation des déficits antérieures en Irlande.

6.4.4 Impôts différés actifs non reconnus par le Groupe

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Déficits fiscaux reportables	24 610	22 840	20 780
Différences temporelles	-	-	196
Total	24 610	22 840	20 976

6.5 Échéancier des déficits fiscaux reportables

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
N+1	9 935	3 889	3 649
N+2	15 917	3 513	3 479
N+3	8 560	9 749	9 609
N+4	1 732	8 949	17 011
N+5 et années ultérieures	101 199	118 020	103 180
Déficits reportables ayant une échéance	137 343	144 120	136 926
Déficits reportables indéfiniment	90 542	52 874	46 713
Total	227 886	196 995	183 640
Base impôts différés activés	108 475	89 180	86 657
Base impôts différés non activés	119 410	107 815	96 983
Impôts différés activés	24 842	19 512	19 764
Impôts différés non activés	24 610	22 840	20 780

Au 31 décembre 2020, les impôts différés non activés sur les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 24,6 M€. Ils concernent les entités suivantes : Axway Software SA en France (1,9 M€), Axway Inc. aux États-Unis (12,4 M€), Axway Irlande (1,9 M€), Axway Pte Ltd à Singapour (0,8 M€), Axway Roumanie (2,1 M€), Axway Brésil (1,7 M€), Axway Hong-Kong (0,5 M€), Axway UK (0,2 M€) et Axway Srl en Italie (3,0 M€).

Situation pour Axway Software

Au 31 décembre 2020, les déficits fiscaux activés s'élèvent à 9,8 M€, le montant des déficits reportables non activés est de 7,1 M€ (en base).

Au 31 décembre 2019, le montant des déficits fiscaux activés était de 4,8 M€ et il n'y avait pas de déficits reportables non activés.

Situation pour Axway Inc.

Au 31 décembre 2020, les déficits fiscaux activés s'élèvent à 17,6 M\$, le montant des déficits reportables non activés s'élevant quant à lui à 72,3 M\$ (en base).

Au 31 décembre 2019, le montant des déficits fiscaux activés était de 15,0 M\$ et le montant des déficits reportables non activés de 77,5 M\$ (en base).

Les déficits fiscaux reportables d'Axway Inc. proviennent essentiellement des acquisitions de Cyclone en 2006, de Tumbleweed Communications Corp. en 2008, de Systar Inc. en 2014 et d'Appcelerator Inc. en 2016. Ces déficits font l'objet d'un double plafonnement, dans le temps (20 ans) et annuel (8,1 M\$ par an) imposé par la réglementation fiscale américaine lors d'un changement d'actionariat.

Axway Inc. aux États-Unis bénéficie de crédits d'impôt recherche (CIR). Ces crédits d'impôt peuvent être utilisés pour le paiement de l'impôt société dû au titre des 20 années qui suivent celle au titre de laquelle il est constaté. À défaut, l'excédent non imputé n'est pas restituable.

Les CIR d'Axway Inc. ont été acquis chaque année entre 2000 et 2020. Au 31 décembre 2020, nous estimons que le montant total des CIR imputables sur des bénéfices fiscaux est de 48,1 M\$ en base. Ces crédits d'impôts ont été reportés en impôts différés non activés car la date probable de leur utilisation est trop éloignée. Sur la base d'éléments probants et chiffrés dans un *business plan*, les 48,1 M\$ de crédits d'impôts pourraient être utilisés de 2025 à 2040.

Covid-19

La crise liée à la Covid-19 n'a pas eu d'impact sur les impôts différés valorisés au 31 décembre 2020. Les perspectives de bénéfices imposables suffisants aux États-Unis, pour utiliser les déficits fiscaux activés, ont été maintenues dans ce contexte de crise économique. Les ajustements de bénéfices imposables opérés en France et en Irlande ne résultent pas de la pandémie de Covid-19.

Note 7 Éléments du besoin en fonds de roulement et autres actifs et passifs financiers

7.1 Actifs financiers et autres actifs non courants

Principes comptables, jugements et estimations

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- prêts et créances ;
- actifs disponibles à la vente.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification, soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

a. Actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie comprend les actifs financiers dérivés, les actifs financiers détenus à des fins de transaction (actifs acquis principalement dans le but d'être revendus à court terme) et ceux désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les variations de juste valeur des actifs de cette catégorie sont comptabilisées au compte de résultat.

b. Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La cession d'une partie de ces actifs avant l'échéance entraîne le déclassement obligatoire de tous les actifs classés dans cette catégorie. Les actifs détenus jusqu'à l'échéance font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti.

Le Groupe n'a reconnu aucun actif dans cette catégorie.

c. Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils représentent les actifs financiers émis par le Groupe du fait de la remise directe à un débiteur d'argent ou de biens et services. Initialement comptabilisés à leur juste valeur, les prêts et créances font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe a distingué dans cette catégorie :

- d'une part, des prêts et créances à long terme classés dans les actifs financiers non courants (créances rattachées à des participations non consolidées et dépôts de garantie versés au titre des locaux loués). Les créances liées à des participations non consolidées font l'objet de dépréciations dès lors que leur valeur recouvrable estimée est inférieure à leur valeur nette comptable ; et
- d'autre part, les créances commerciales à court terme décrites dans la note 7.2.

Les actifs financiers et autres actifs non courants du Groupe concernent principalement les prêts et les créances.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Prêts et créances	2 297	2 970	2 809
Charges constatées d'avance - part à plus d'un an	6 326	2 119	717
Total actifs financiers et autres actifs non courants	8 622	5 089	3 526

Les charges constatées d'avance, part à plus d'un an, sont des coûts d'obtention de contrat tels que décrits dans la note 4.1. Elles ont représenté 6,3 M€ au 31 décembre 2020 contre 2,0 M€ au 31 décembre 2019. Cette hausse s'explique par la croissance des signatures de contrat de souscription.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Autres créances non courantes	502	12	18
Dépôts et autres immobilisations financières à long terme	1 794	2 958	2 791
Total Prêts, dépôts et autres immobilisations financières à long terme - valeur nette	2 297	2 970	2 809

Les dépôts et autres immobilisations financières à long terme correspondent essentiellement à des dépôts de garantie versés au titre des locaux loués. Ces dépôts non rémunérés sont maintenus à leur valeur nominale, l'effet d'actualisation n'étant pas significatif.

7.2 Clients et comptes rattachés

Principes comptables, jugements et estimations

Ce poste comprend les créances commerciales à court terme et autres créances assimilées. Les créances clients à court terme restent évaluées pour le montant de la facture d'origine, la valeur nominale représentant habituellement la juste valeur de la contrepartie à recevoir. L'effet de l'actualisation est négligeable compte tenu d'un délai moyen d'encaissement des factures de l'ordre de soixante jours. La nature des clients du Groupe qui présente un risque faible de crédit et la politique de dépréciation systématique des créances au-delà d'une certaine échéance permettent au Groupe de prendre en compte le risque de crédit sur les créances clients. La procédure est la suivante : dépréciation à hauteur de 50 % du montant des factures non réglées 6 mois après leur date d'émission et à hauteur de 100 % au-delà de 12 mois.

Pour éviter de surestimer les postes à l'actif et au passif, les produits constatés d'avance qui concernent un fait générateur postérieur au 1er janvier suivant la date de clôture (1er janvier 2021 pour cet exercice), et les créances clients correspondantes et non réglées à la date de la présente clôture (31 décembre 2020) ont été compensés au bilan.

Les prestations rendues non encore ou partiellement facturées (Actifs sur contrats clients) figurent au bilan dans la rubrique Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés (cf. note 4.1).

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Créances Clients - valeur brute	50 783	60 128	61 863
Dépréciations des créances clients	- 1 686	- 1 413	- 1 399
Créances Clients - valeur nette	49 097	58 715	60 464
Actifs sur contrats clients	38 988	13 177	5 100
Total clients et comptes rattachés	88 085	71 893	65 565

Le DSO sur le poste *Clients et comptes rattachés* : 95 jours

Le poste *Clients nets*, exprimé en jours d'activité, s'établit au 31 décembre 2020 à 95 jours en hausse par rapport au DSO du 31 décembre 2019 (77 jours). Ce ratio est calculé en rapportant le poste *Clients nets* au chiffre d'affaires réalisé au cours de l'année. La variation s'explique avec l'analyse ci-dessous.

Le DSO sur le poste *Créances Clients – valeur nette* : 54 jours

Le DSO s'élève à 54 jours en baisse par rapport à l'exercice 2019 (63 jours). Cette baisse s'explique par la transformation en-cours du modèle d'affaires qui génère davantage de factures à établir liés aux contrats (« Customer Managed »).

Le DSO sur le poste *Actifs sur contrats clients* : 41 jours

La variation sur la période des factures à établir résulte, d'une part, de l'apparition du droit à facturer transformant les actifs sur contrats clients en créances clients et d'autre part, de la reconnaissance de revenus entraînant l'apparition de nouveaux actifs sur contrats clients (Souscription en « Customer Managed »).

Sur ce poste, le DSO s'élève au 31 décembre 2020 à 41 jours comparé à un DSO de 14 jours au 31 décembre 2019. Cette hausse s'explique par la forte croissance des revenus « Customer Managed » sur l'exercice 2020.

Covid-19

La crise liée à la Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les encaissements clients au titre de l'exercice 2020. Le suivi des contrats clients ne montre pas de demande de suspension, d'interruption de service ni de demande de renégociation des tarifs. Les demandes portent essentiellement sur un allongement des délais de paiement, et restent en nombre limité.

7.2.1 Échéancier des créances clients

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Dont : ni dépréciées ni échues à la date de clôture	Dont : non dépréciées à la date de clôture mais échues selon les périodes suivantes					
			moins de 30 jours	entre 30 et 60 jours	entre 61 et 90 jours	entre 91 et 180 jours	entre 181 et 360 jours	plus de 360 jours
Créances clients (y compris créances douteuses)	50 783	35 792	6 289	3 588	2 397	689	1 162	868

7.2.2 État des variations des dépréciations pour créances douteuses

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Dépréciations sur créances clients en début de période	1 413	1 399	1 135
Dotations	934	1 054	1 192
Reprises	-610	-1 083	-936
Mouvements de périmètre	-	27	-
Ecart de conversion	-50	16	9
Dépréciations sur créances clients en fin de période	1 686	1 413	1 399

7.3 Autres créances courantes

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Personnel et organismes sociaux	500	489	969
Créances fiscales	14 701	13 952	3 752
Impôt sur les sociétés	1 479	2 153	11 824
Créances diverses	2 713	3 014	2 961
Loyers payés d'avance - IFRS16	- 22	- 22	-
Charges constatées d'avance - part à moins d'un an	12 796	13 593	10 127
Total autres créances courantes	32 167	33 179	29 634

Les créances fiscales d'un montant total de 14,7 M€ correspondent essentiellement à des Crédits d'Impôt Recherche obtenus en France (8,1 M€) et en Irlande (1,2 M€).

Les charges constatées d'avance sont stables, elles découlent de l'étalement des commissions sur le chiffre d'affaires Souscription. Ces commissions prépayées, part à moins d'un an, sont des coûts d'obtention de contrats capitalisés tels que décrits dans la note 4.1.

Les créances fiscales : le Crédit d'Impôt Recherche

Les créances de crédits d'impôts recherche (CIR) sont cédées au Crédit Agricole depuis 2017. Les créances de CIR antérieures à 2017 étaient cédées à Natixis.

Le suivi du financement des créances de CIR cédées est détaillé ci-dessous :

Exercice	Année du CIR Financé	Montant du CIR financé	Financier des créances de CIR	Remboursement effectué par l'administration fiscale :	
				Année	Montant
Crédits d'impôts recherche remboursés par l'administration fiscale					
2014	2011	5 793	Natixis	2015	Pour le montant attendu
	2012	3 578	Natixis	2016	Pour le montant attendu
	2013	6 538	Natixis	2017	Pour le montant attendu
2015	2014	7 573	Natixis	2018	Pour le montant attendu
2016	2015	8 993	Natixis	2019	Pour le montant attendu
2017	2016	9 068	Crédit Agricole	2020	Pour le montant attendu
Crédits d'impôts recherche non encore remboursés par l'administration fiscale					
2018	2017	10 216	Crédit Agricole	-	-
2019	2018	7 890	Crédit Agricole	-	-
2020	2019	8 254	Crédit Agricole	-	-

Au 31 décembre 2020, le total des créances cédées au Crédit Agricole et non encore remboursées par l'administration fiscale s'élève à 26 360 k€.

7.4 Autres dettes non courantes

Principes comptables, jugements et estimations

Les prestations facturées mais non encore totalement exécutées (Passifs sur contrats clients) figurent au bilan du poste *Autres dettes non courantes pour la part à plus d'un an* (rubrique « produits constatés d'avance ») (cf. note 4.1).

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Autres dettes - part à plus d'un an	743	1 300	2 247
Passifs sur contrats clients - part à plus d'un an	1 667	4 257	2 443
Sous-total autres dettes non courantes	2 410	5 556	4 690
Autres provisions pour risques et charges - part à plus d'un an	8 351	7 534	6 137
Total autres dettes non courantes, y compris provisions - part à plus d'un an	10 761	13 090	10 827

Leur variation porte sur les revenus de maintenance et résulte d'une part de la transformation des passifs antérieurs en produits constatés d'avance à moins d'un an et d'autre part de l'apparition de nouveaux passifs du fait de prestations facturées mais non encore exécutées. Ceux existant au 31 décembre 2019 ont été majoritairement convertis en produits constatés d'avance, part à moins d'un an, au cours de l'exercice 2020.

Les provisions pour indemnités de départ en retraite d'un montant de 7,3 M€ (cf. note 5.3 b) sont reportées dans le poste *Autres provisions pour risques et charges*. Ce dernier comprend aussi les provisions pour risques et charges pour 0,9 M€ (cf. note 10) et les provisions pour autres avantages à long terme du personnel en Italie pour 0,7 M€.

7.5 Fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs	2 918	7 131	4 238
Factures à recevoir	10 860	9 486	11 203
Total fournisseurs et comptes rattachés	13 778	16 617	15 441

7.6 Produits constatés d'avance à moins d'un an

Principes comptables, jugements et estimations

Les produits constatés d'avance, part à moins d'un an, qualifiés de passifs sur contrats clients sont décrits en note 4.1. Leur variation résulte des facteurs suivants :

- la transformation des passifs antérieurs en chiffre d'affaires ;
- la transformation des passifs produits constatés d'avance, part à plus d'un an, antérieurs en passifs produits constatés d'avance part à moins d'un an ;
- l'apparition de nouveaux passifs du fait de prestations facturées mais non encore exécutées.

Pour éviter de surestimer les postes à l'actif et au passif, les produits constatés d'avance qui concernent un fait générateur postérieur au 1er janvier suivant la date de clôture (1er janvier 2021 pour cet exercice), et les créances clients correspondantes et non réglées à la date de la présente clôture (31 décembre 2020) ont été compensés au bilan.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Passifs sur contrats clients	54 692	60 567	75 232
Total passifs sur contrats clients - part à moins d'un an	54 692	60 567	75 232

Les Passifs sur contrats clients, part à moins d'un an, existant au 31 décembre 2019 ont été majoritairement convertis en chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2020.

Les produits constatés d'avance sur la maintenance ont baissé de 9,5 M€ en raison de la baisse du chiffre d'affaires des licences et de l'attrition attendue sur ces contrats dans le cadre de la transformation du modèle d'affaires.

Les produits constatés d'avance sur la souscription ont augmenté de 1,4 M€ en 2020 par rapport à 2019. Cette hausse est cohérente avec la progression de l'activité souscription (« Axway Managed »).

7.7 Autres dettes courantes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Dettes sur immobilisations - part à moins d'un an	276	1 323	2 044
Avances et acomptes reçus sur commandes	105	89	116
Dettes sociales	34 122	29 607	27 604
Dettes fiscales	5 840	7 690	6 262
Impôt sur les sociétés	1 369	1 327	3 022
Dettes diverses	2 640	3 077	3 830
Provisions pour restructuration	-	0	85
Total autres dettes courantes	44 353	43 112	42 963

La hausse des dettes sociales s'explique en partie par un accroissement de provisions sur bonus et commissions en relation avec les affaires signées en fin d'année.

Covid-19

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les mesures gouvernementales prises pour faciliter la trésorerie des sociétés ont permis un report des charges sociales aux États-Unis de 0,2 M€ et un report des charges fiscales au UK de 0,3 M€.

Note 8 Immobilisations incorporelles et corporelles

8.1 Écarts d'acquisition

Principes comptables, jugements et estimations

Écarts d'acquisition

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe a le choix de comptabiliser en tant qu'actif :

- soit un écart d'acquisition partiel (correspondant à son seul pourcentage de détention) ;
- soit un écart d'acquisition complet (incluant également un goodwill pour les intérêts minoritaires).

Ce choix est réalisé acquisition par acquisition. La méthode des regroupements d'entreprises est présentée en note 8.1.2.

Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition aboutit à une différence négative (cas d'une acquisition réalisée à des conditions avantageuses), le Groupe comptabilise le profit intégral en résultat, après avoir réexaminé si l'ensemble des actifs et passifs ont bien été identifiés.

Les écarts d'acquisition sont affectés à une unité génératrice de trésorerie unique dans le cadre des tests de dépréciation dans les conditions décrites à la note 8.2.2. Ces tests sont mis en œuvre dès qu'un indice de perte de valeur est constaté et sont réalisés systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs (IAS 38, IAS 16 et IAS 39).

Depuis l'entrée en vigueur de la norme IFRS 3 révisée le 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique les principes suivants :

- les frais de transactions sont comptabilisés immédiatement en autres charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus ;
- pour chaque regroupement, le Groupe analyse l'opportunité d'opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire prenant en compte la part de goodwill revenant aux intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle en date d'acquisition (évalués à la juste valeur), ou pour la comptabilisation d'un goodwill dit « partiel », ce qui revient à évaluer les intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle pour leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis ;
- tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où cette évaluation intervient lors de la période intercalaire (12 mois). Tout ajustement postérieur à la période intercalaire de la dette financière comptabilisée au titre d'un complément de prix, ne répondant pas à ces critères, est comptabilisé en contrepartie du résultat global du Groupe.

Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste :

- à évaluer et comptabiliser à la juste valeur à la date d'acquisition les actifs identifiables acquis et les passifs repris. Le Groupe identifie et affecte ces éléments sur la base des dispositions contractuelles, des conditions économiques et de ses politiques comptables et de gestion ;
- à évaluer et comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « goodwill » entre :

- ✓ d'une part, la somme du prix d'acquisition de l'entreprise acquise et du montant des intérêts minoritaires dans l'acquise,
- ✓ d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

La date de l'acquisition est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement en utilisant des valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

8.1.1 Tableau de variation des écarts d'acquisition

Les mouvements intervenus au cours des exercices 2019 et 2020 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette comptable
31 décembre 2018	352 703	8 612	344 090
Acquisition Streamdata	1 718	-	1 718
Écarts de conversion	4 134	- 33	4 167
31 décembre 2019	358 555	8 580	349 976
Acquisition	-	-	-
Écarts de conversion	- 19 598	72	- 19 670
31 décembre 2020	338 958	8 652	330 306

8.1.2 Détermination des écarts d'acquisition constatés au titre des regroupements d'entreprises

Aucune acquisition n'est à signaler sur l'exercice 2020.

L'écart d'acquisition constaté en avril 2019 concerne l'acquisition de Streamdata.io évalué à la date d'acquisition. Cet écart d'acquisition a été rendu définitif à la fin du délai d'affectation prévu de douze mois.

8.1.3 Écarts de conversion

Les variations de change sur les écarts d'acquisition proviennent essentiellement de l'évolution de l'euro par rapport aux devises suivantes :

Variation Euro / devise (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
U S D	-20 421	4 558	10 734
S E K	777	-354	-804
Autres devises	-26	-37	-2
Total	-19 670	4 167	9 928

8.2 Tests de dépréciation

Principes comptables, jugements et estimations

Unités génératrices de trésorerie

La norme IAS 36 « *Dépréciations d'actifs* » impose d'apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice de perte de valeur identifié d'un actif. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.

Une entité doit aussi, même en l'absence d'indice de perte de valeur :

- tester annuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ;
- effectuer un test de dépréciation du goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

En pratique, la problématique des tests de dépréciation concerne surtout les écarts d'acquisition qui constituent l'essentiel de l'actif non courant du bilan consolidé d'Axway Software.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix du marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

Le groupe Axway fournit des solutions informatiques permettant la gestion automatique des échanges de données à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Axway s'est développé en partie par croissance externe ces dernières années, les principales acquisitions ayant été les suivantes : Cyclone Commerce aux États-Unis en 2006, Actis en Allemagne en 2007, Tumbleweed aux États-Unis en 2008, Vordel en Irlande en 2012, Systar en France en 2014, Appcelerator aux États-Unis en 2016, Syncplicity aux États-Unis en 2017 et Streamdata.io en France en 2019.

L'ensemble des produits développés en interne ou liés à des acquisitions sont intégrés dans la plateforme technique commune.

Le mode de fonctionnement opérationnel de la Société Axway est celui d'un éditeur mondial dont les principaux marchés sont les États-Unis et l'Europe. Les différents progiciels de la plateforme technique sont distribués *via* des filiales commerciales qui versent des redevances sur les revenus de licences, de souscription et de maintenance.

Compte tenu de la globalisation des produits et des marchés, l'analyse de la contribution aux résultats du groupe Axway par pays ne présente pas de pertinence économique. Les entrées de trésorerie liées aux activités des différents pays ne sont donc pas considérées comme indépendantes des entrées de trésorerie générées par les activités des autres pays et Axway dans son ensemble est considéré comme le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. En d'autres termes, le mode de fonctionnement d'Axway selon le mode éditeur intervenant sur un marché globalisé conduit à traiter le Groupe sous forme d'une **UGT unique dans le cadre des tests de dépréciation**.

Méthodes de détermination de la valeur d'utilité

Conformément à la norme IAS 36, dans le cas où la valeur comptable de l'UGT auquel le goodwill testé est affecté est supérieure à sa juste valeur nette des coûts de la vente (ou dans le cas où il n'est pas possible de déterminer la juste valeur nette des coûts de la vente de l'UGT), la valeur comptable de l'UGT est alors comparée à sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie (méthode dite des DCF).

Afin de refléter, sur une période appropriée, les impacts de la transformation de notre modèle économique, d'un modèle basé sur la vente de licences à un modèle d'abonnement, un plan d'affaires sur 5 ans a été élaboré, puis a été appliqué, comme l'autorise IAS 36.33 (c), un pourcentage de croissance annuelle en baisse progressive sur une période d'extrapolation. De cette façon le pourcentage de croissance à l'infini ne s'applique pas immédiatement après le plan d'affaires de 5 ans. Le pourcentage de croissance à l'infini s'applique sur la valeur terminale calculée à partir de la dernière année de la période d'extrapolation.

La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est appliquée à partir des plans d'affaires prévisionnels de 5 ans et des hypothèses d'évolution des besoins en fonds de roulement et des investissements.

La valeur terminale de l'UGT a été calculée à partir du dernier flux modélisé, et à cet effet deux paramètres financiers majeurs sont utilisés, le taux de croissance à l'infini et le taux d'actualisation.

L'actualisation des flux de trésorerie donne la valeur d'entreprise. En retranchant de cette valeur l'endettement et en ajoutant la trésorerie, on obtient la valeur des fonds propres.

Évaluation des provisions pour dépréciation

Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges opérationnels*. Les éventuelles pertes de valeur enregistrées sur le goodwill ne peuvent faire l'objet d'aucune reprise.

Covid-19

Au 31 décembre 2020, la juste valeur d'Axway selon la valorisation en Bourse est de 576,5 M€ avec un cours de 27 € par action (564,9 M€ diminués des 2 % des coûts de la vente) ; Cette valorisation boursière est donc au-dessus de la valeur des capitaux propres consolidés.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs », la valeur d'utilité d'Axway ne doit donc pas nécessairement être déterminée au 31 décembre 2020. Toutefois, le Groupe juge que les conséquences de la crise liée à la Covid-19 constituent un indice de perte de valeur et à titre informatif, la valeur d'utilité d'Axway a été déterminée au 31 décembre 2020.

Le Groupe a donc réalisé au 31 décembre 2020 un test de valeur de l'UGT unique dans la limite de sa connaissance actuelle des effets de la crise et de ses incertitudes.

La méthodologie du test de dépréciation d'actifs IAS 36 qui est décrite ci-dessous a été adaptée au niveau de risque. Cette méthodologie retenue repose sur la définition d'un scénario unique estimé par la Direction.

Test effectué

Dans la poursuite du test de dépréciation initié en 2018, qui portait sur une période de 10 ans (2019 à 2028), celui de 2020 porte sur une période de 8 ans (2021 à 2028). Il est basé sur un plan d'affaires de 5 ans (2021-2025), suivi d'une période d'extrapolation de 3 ans (2026-2028).

Conformément à la méthodologie du Groupe, décrite ci-dessus, le test de dépréciation 2020 sur les immobilisations regroupées au sein de l'unité génératrice de trésorerie d'Axway s'est déroulé en trois étapes :

- I. **de la 1^{re} année à la 5^e année**, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est appliquée à partir du plan d'affaires prévisionnel pour les années 2021 à 2025 et des hypothèses d'évolution des besoins en fonds de roulement et des investissements ;
- II. **de la 6^e année à la 8^e année**, une période d'extrapolation, basée sur une projection du flux de trésorerie 2025 projeté sur 3 ans (2026 à 2028), en retenant un pourcentage de croissance annuelle en baisse progressive de la sixième année à la huitième année ;
- III. **à partir de la 9^e année**, les flux sont calculés à partir du dernier flux modélisé en 2028. A ce flux est appliqué un taux de croissance à l'infini de 2,20 %. Ce taux reflète le taux de croissance réelle anticipé de l'économie à long terme auquel s'ajoute le taux d'inflation anticipé à long terme.

Les tests de dépréciation réalisés lors des clôtures des exercices 2018, 2019 et 2020 n'ont pas conduit à constater de pertes de valeur.

Pour l'exercice 2020, la valeur d'utilité calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés s'élève à 723,4 M€ avec un taux d'actualisation de 8,60 % et un taux de croissance à l'infini de 2,20 %, tous deux résultant de la moyenne des analystes.

Valorisation (en milliers d'euros)	Taux d'actualisation	Taux d'actualisation		
		8,10%	8,60%	9,10%
Taux de croissance à l'infini	1,80%	751 647	692 779	642 020
	2,20%	788 617	723 422	667 716
	2,60%	830 965	758 151	696 576

La juste valeur, diminuée des coûts de la vente de l'unité génératrice de trésorerie Axway, a été déterminée à partir de sa valeur boursière. Les coûts de la vente ont été estimés à 2 % de la juste valeur d'Axway. Ainsi, au cours de clôture du 31 décembre 2020, la juste valeur de l'UGT Axway, soit la valeur boursière, s'établit à 576,5 M€. La juste valeur diminuée des coûts de la vente s'établit à 564,9 M€. La valeur recouvrable de l'UGT Axway s'élève donc à 723,4 M€ et correspond à sa valeur d'utilité.

La valeur comptable de l'UGT Axway est égale au montant des capitaux propres consolidés au 31 décembre soit 355,5 M€. Sur ces bases, la valeur recouvrable étant plus élevée que la valeur comptable, il n'y a pas lieu au 31 décembre 2020 de déprécier l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles affectées à l'unité génératrice de trésorerie Axway.

Pour l'exercice 2019, les tests de dépréciation avaient conduit à maintenir la valeur des écarts d'acquisition. La valeur recouvrable de l'UGT Axway s'élevait à 636,7 M€. La valeur boursière diminuée des coûts de la vente s'établissait alors à 257,9 M€ pour un montant des capitaux propres consolidés de 362,6 M€.

8.3 Autres immobilisations incorporelles

Principes comptables, jugements et estimations

Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des progiciels acquis enregistrés à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à dix ans suivant leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Elles se composent de progiciels, de relations clients, de marques et de relations distributeurs évalués à leur juste valeur dans le cadre d'une démarche d'affectation du prix d'acquisition d'entités faisant l'objet d'un regroupement d'entreprises. Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 à 15 ans suivant leur durée d'utilité estimée.

Immobilisations générées en interne

En application de la norme IAS 38 « *Immobilisations incorporelles* » :

- ✓ les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- ✓ les dépenses de développement des progiciels sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
- ✓ la faisabilité technique doit être nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- ✓ le Groupe doit avoir l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- ✓ le Groupe doit avoir la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- ✓ le Groupe doit démontrer que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- ✓ le Groupe doit mettre à disposition du projet les ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- ✓ le Groupe doit avoir la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Aucune dépense de développement des progiciels n'est comptabilisée en immobilisations incorporelles si une seule des conditions décrites ci-dessus n'est pas remplie.

Compte tenu des spécificités de l'activité d'éditeur de logiciels, les critères déterminants sont celui de la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement et celui de la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables.

Les risques et les incertitudes inhérents au développement de logiciels ne permettent pas de démontrer la faisabilité technique d'un produit avant l'obtention d'une version de démonstration présentable à un prospect. Les adaptations entre la version de démonstration et la version définitive sont généralement peu importantes, et par conséquent, les coûts encourus dans cette phase de développement, qui sont susceptibles d'être immobilisés, ne sont pas significatifs.

Les variations du poste Immobilisations incorporelles sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Relations clients	Technologies	Marques	Autres	TOTAL
VALEUR BRUTE					
31 décembre 2018	42 240	46 074	253	15 618	104 185
Ecart de conversion	374	631	5	36	1 047
Acquisitions	-	-	-	190	190
Cessions	-	-	-	-98	-98
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	697	-	4 205	4 901
31 décembre 2019	42 615	47 402	258	19 951	110 225
Ecart de conversion	-2 077	-2 828	-22	-560	-5 487
Acquisitions	-	-	-	118	118
Cessions	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
31 décembre 2020	40 538	44 573	236	19 509	104 857
AMORTISSEMENTS					
31 décembre 2018	25 370	22 279	253	13 961	61 864
Ecart de conversion	237	289	5	44	575
Dotations	4 087	4 518	-	1 069	9 674
Reprises	-	-	-	-3	-3
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	4 204	4 204
31 décembre 2019	29 694	27 086	258	19 275	76 313
Ecart de conversion	-1 694	-1 792	-22	-246	-3 753
Dotations	3 701	4 461	-	779	8 941
Reprises	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
31 décembre 2020	31 701	29 755	236	19 809	81 501
VALEUR NETTE					
31 décembre 2019	12 921	20 316	-	676	33 912
31 décembre 2020	8 837	14 818	-	-300	23 356

Ce poste comprend essentiellement des actifs incorporels (relations clients, technologies, marques) affectés lors de l'allocation du prix d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les charges d'amortissements de ces actifs incorporels affectés sont enregistrées dans le *Résultat opérationnel courant*. Ces actifs incorporels affectés sont composés des actifs suivants :

	Durée d'amortissement restante en année
Tumbleweed - Technologies (Acquis en septembre 2008)	3
Vordel - Relations clients (Acquis en novembre 2012)	2
Systar - Technologies (Acquis en avril 2014)	1 à 3
Systar - Relations clients (Acquis en avril 2014)	5
Appcelerator - Technologies (Acquis en janvier 2016)	3 à 4
Appcelerator - Relations clients (Acquis en janvier 2016)	0
Syncplicity - Technologies (Acquis en mars 2017)	6
Syncplicity - Relations clients (Acquis en mars 2017)	11
Streamdata - Technologies (Acquis en avril 2019)	8

Aucune dépense de développement des solutions et progiciels du Groupe n'a été immobilisée tant en 2020 qu'au titre des exercices antérieurs.

8.4 Immobilisations corporelles

Principes comptables, jugements et estimations

Les immobilisations corporelles comprennent pour l'essentiel des agencements, des mobiliers et matériels de bureau et des équipements informatiques.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations.

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Des mises au rebut d'équipements informatiques sont pratiquées chaque année après inventaire. Les montants de ces mises au rebut sont portés en cessions de l'exercice. Les sorties de locaux dont les baux n'ont pas été reconduits sont également portées en cessions de l'exercice.

Durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations

Agencements	3 à 10 ans en fonction de la durée du bail
Matériels et équipements informatiques	3 à 5 ans
Mobiliers et matériels de bureau	5 à 10 ans

(en milliers d'euros)	Agencements, mobiliers et matériels divers	Equipements informatiques	TOTAL
VALEUR BRUTE			
31 décembre 2018	12 182	24 992	37 174
Ecart de conversion	85	170	254
Acquisitions	185	3 054	3 240
Cessions	-	-23	-23
Autres mouvements	-	-	-
Variations de périmètre	77	-	77
31 décembre 2019	12 529	28 193	40 722
Ecart de conversion	-565	-991	-1 556
Acquisitions	5 987	1 745	7 731
Cessions	-3 516	-196	-3 712
Autres mouvements	-536	536	-
Variations de périmètre	-	-	-
31 décembre 2020	13 899	29 286	43 186
AMORTISSEMENTS			
31 décembre 2018	6 148	17 624	23 772
Ecart de conversion	71	144	215
Dotations	1 162	3 013	4 175
Reprises	-	-	-
Autres mouvements	-	-16	-16
Variations de périmètre	72	-	72
31 décembre 2019	7 452	20 765	28 217
Ecart de conversion	-159	-826	-985
Dotations	1 218	3 016	4 234
Reprises	-	-	-
Autres mouvements	-3 707	5	-3 701
Variations de périmètre	-	-	-
31 décembre 2020	4 804	22 960	27 765
VALEUR NETTE			
31 décembre 2019	5 077	7 428	12 505
31 décembre 2020	9 095	6 326	15 421

En 2020, les investissements réalisés par le Groupe en immobilisations corporelles sont de 7,7 M€. Ils correspondent à des acquisitions d'équipements informatiques (systèmes centraux, stations de travail et réseaux) pour 1,7 M€ et à l'agencement et aux équipements destinés aux nouveaux bureaux d'Axway aux États-Unis pour 6,0 M€.

Note 9 Contrats de location

Principes comptables, jugements et estimations

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan à la date de début du contrat de location. C'est la date à laquelle le bailleur met à disposition du preneur le bien sous-jacent. Les contrats de location donnent lieu à la reconnaissance à l'actif du bilan de *Droits d'utilisation des biens pris en location* et au passif de *Dettes sur biens pris en location*.

La valeur des dettes sur biens pris en location correspond à la valeur des paiements minimaux futurs actualisés sur la durée du contrat de location à l'aide d'un taux d'actualisation. Ce taux est soit le taux implicite du contrat de location, soit à défaut le taux d'endettement marginal de l'entité qui prend le bien en location. La durée du contrat tient compte des parties fermes mais aussi du caractère raisonnablement certain des options de renouvellement ou de résiliation.

À la date de début du contrat, la valeur du droit d'utilisation des biens pris en location à l'actif correspond à la dette sur biens pris en location éventuellement corrigée des coûts directs initiaux de mise en place du contrat, des paiements effectués d'avance, des avantages reçus du bailleur à cette date et des éventuels coûts que le preneur devra engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent.

Les paiements minimaux futurs tiennent compte des loyers fixes, des paiements variables liés à un index ou à un taux, des garanties de valeur résiduelle, du prix d'exercice d'une option d'achat et de pénalités de résiliation ou de non-renouvellement dès lors que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ou de ne pas exercer ces options. Certaines de ces valeurs peuvent évoluer au cours du contrat, les dettes de location et les droits d'utilisation des biens pris en location faisant alors l'objet d'une revalorisation à la hausse ou à la baisse. Ils ne comprennent pas les composantes services pouvant être incluses dans le contrat de location qui restent comptabilisées en charges.

Au bilan, les Dettes sur biens pris en location sont distinguées en parts non courante et courante. Les Droits d'utilisation des biens pris en location sont amortis linéairement sur la durée du contrat ou sur la durée d'utilité du bien sous-jacent si le contrat a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien ou si le preneur est raisonnablement certain d'exercer une option d'achat.

Au compte de résultat, ces charges d'amortissement sont incluses dans les Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations du *Résultat opérationnel d'activité*. La Charge nette d'intérêts des dettes de location est distinguée dans le poste Autres produits et charges financiers.

Dans le tableau des flux de trésorerie, ces charges d'amortissement sont incluses dans les Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations du flux net de trésorerie généré par l'activité. La variation des dettes financières de location (loyers décaissés) et la Charge nette d'intérêts des dettes de location sont reportées dans le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement.

Enfin, par exception, les contrats de courte durée inférieurs à 12 mois et ceux portant sur des actifs de faible valeur dont la valeur individuelle est inférieure à 5 000 USD sont comptabilisés directement en charges et ne sont donc pas retraités au bilan. De même sont comptabilisés en charges les loyers variables fonction de l'utilisation ou des revenus générés par l'utilisation de l'actif sous-jacent.

9.1 Droits d'utilisation par catégorie de biens pris en location

	Locaux loués		Véhicules loués		Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Valeur brute					
31 décembre 2019	28 841		937		29 778
Variation de périmètre	-		-		-
Acquisitions	12 641		214		12 855
Cessions - mises en rebut	-	2 186	-	114	- 2 300
Autres mouvements	-		41		41
Ecart de conversion	-	1 043	-	0	- 1 043
31 décembre 2020	38 252		1 078		39 330
Amortissements					
31 décembre 2019	-	5 936	-	369	- 6 304
Variation de périmètre	-		-		-
Dotations	-	6 255	-	321	- 6 576
Cessions - mises en rebut	-	2 180	-	109	- 2 289
Autres mouvements	-		6		6
Ecart de conversion	-	190	-	0	- 190
31 décembre 2020	-	9 820	-	575	- 10 395
Valeur nette					
31 décembre 2019	22 905		569		23 474
31 décembre 2020	28 432		503		28 935

9.2 Analyse de maturité des dettes sur biens pris en location

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur Comptable	Courant	Non courant	Ventilation non-courant				
				1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes financières de location	37 783	5 621	32 162	5 999	5 248	5 260	4 435	11 221

Note 10 Provisions

Principes comptables, jugements et estimations

Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers né antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable.

Les provisions étant estimées sur la base de risques ou de charges futures, leurs montants comportent une part d'incertitude et sont susceptibles d'être ajustés au cours des périodes ultérieures. L'impact de l'actualisation des provisions est pris en compte si celui-ci est significatif.

Dans le cas spécifique des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de rupture de contrat, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stock et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

10.1 Provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Variation de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Autres mouvements	31/12/2020
Provisions pour litiges	657	-	149	-252	-16	-	538
Provisions pour garanties	130	-	-	-	-	-	130
Autres provisions pour risques	54	-	3	-	-	41	97
Sous-total provisions pour risques	841	-	152	-252	-16	41	766
Provisions pour impôts	25	-	0	-	-	-25	-
Provisions pour restructuration	1	-	-	-	-	-1	-
Autres provisions pour charges	108	-	3	-	-	-	111
Sous-total provisions pour charges	134	-	3	-	-	-26	111
TOTAL	975	-	155	-252	-16	15	876
Impact (net des charges encourues)							
Résultat opérationnel courant			152		-16		
Résultat opérationnel			-		-		
Résultat financier			3		-		
Charge d'impôt			-		-		
TOTAL			155		-16		

- Les provisions pour litiges couvrent essentiellement des litiges prud'homaux et des indemnités de départ de collaborateurs (538 k€ au 31 décembre 2020) ;
- les provisions pour garanties répondent à une obligation vis-à-vis de nos clients en Allemagne pour 130 k€ ;
- les autres provisions pour risques couvrent des coûts relatifs aux locaux en Allemagne et aux États-Unis pour un total de 97 k€ ;
- les provisions pour impôts concernent le contrôle fiscal chez Axway Software portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011 et pour lequel des recours en Cour d'Appel sont en cours ;
- aucune provision pour restructuration n'a été constatée au 31 décembre 2020 ;
- les autres provisions pour charges sont des provisions pour ancienneté en Allemagne pour 111 k€.

10.2 Passifs éventuels

Principes comptables, jugements et estimations

Dans la mesure où une perte ou un passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements du Groupe.

Au 31 décembre 2020, aucun passif éventuel n'est à prendre en compte.

Note 11 Financement et gestion des risques financiers

11.1 Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	61	246	203
Charges d'intérêt	-665	-963	-937
Coût de l'endettement financier net	-604	-717	-734
Charges d'intérêts nettes des dettes sur biens pris en location	-809	-834	-
Total coût de l'endettement financier net	-1 413	-1 551	-734

En 2020, l'essentiel des charges d'intérêts est le coût des lignes de crédit RCF (*Revolving Credit Facility*).

Covid-19

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le Groupe a bénéficié d'un report de remboursement de certains emprunts pour 0,5 M€ à l'initiative de la Banque Populaire. Ce rééchelonnement n'a aucun impact notable sur le coût de l'endettement sur la période.

11.2 Autres charges et produits financiers

Principes comptables, jugements et estimations

Les gains et pertes de change portent principalement sur les transactions commerciales libellées en devises étrangères.

Les écarts de change relatifs aux prêts intra-groupe ont été considérés comme faisant partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les filiales étrangères concernées. Ces écarts de change sont enregistrés en tant que composante distincte des capitaux propres sous la rubrique *Écarts de conversion* en application de la norme IAS 21.

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Gains et pertes de change	-2 503	-223	-622
Reprises de provisions	-2	82	-
Autres produits financiers	0	1	5
Total gains/pertes de change et autres produits financiers	-2 505	-141	-617
Dotations aux provisions	-1	-5	-2
Actualisation des engagements de retraite	-120	-235	-102
Variation de valeur des instruments financiers dérivés	178	171	216
Autres charges financières	-209	-354	-389
Total des autres charges financières	-152	-423	-276
Total des autres produits & charges financiers	-2 657	-564	-893

Le détail de la ligne « Actualisation des engagements de retraite » est fourni en note 5.3.

11.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principes comptables, jugements et estimations

La rubrique *Trésorerie et équivalents de trésorerie* comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans le poste *Emprunts et dettes financières – part à court terme*.

Conformément à la norme IAS 7, les équivalents de trésorerie se définissent comme des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les OPCVM classés par l'AMF (Autorité des marchés financiers) dans les catégories « monétaire » et « monétaire court terme » sont présumés, à titre pratique, satisfaire d'emblée aux quatre critères d'éligibilité cités. L'éligibilité des autres OPCVM de trésorerie en qualité d'« équivalents de trésorerie » n'est pas présumée : une analyse du respect des quatre critères cités est nécessaire.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur ; les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges financiers*.

La trésorerie nette comprend les disponibilités (comptes bancaires débiteurs et caisses), les valeurs mobilières de placement répondant à la définition des équivalents de trésorerie, les effets remis à l'encaissement et dont la date d'échéance est antérieure à la date de clôture et les comptes bancaires momentanément créditeurs.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement	-	-	1 048
Disponibilités	16 165	21 087	34 736
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 165	21 087	35 785
Concours bancaires courants	- 14	- 26	13
TOTAL	16 151	21 061	35 772

Sur les 16,2 M€ de trésorerie et équivalents de trésorerie (hors concours bancaires courants) au 31 décembre 2020, 2,9 M€ sont détenus par la maison mère, 4,9 M€ par Axway Inc. aux États-Unis et 8,4 M€ par les autres filiales.

Parmi les filiales, les entités au Brésil et en Chine contribuent respectivement à la trésorerie nette à hauteur de 0,7 M€ et 1,2 M€ au 31 décembre 2020, contre 1,7 M€ et 1,3 M€ au 31 décembre 2019. Dans le cas d'un rapatriement, sous forme de paiements entre sociétés du Groupe ou de dividendes, de cette trésorerie détenue au Brésil et en Chine, une retenue à la source serait appliquée.

11.4 Emprunts et dettes financières – Endettement net

Principes comptables

Les emprunts et dettes financières comprennent essentiellement :

- les emprunts bancaires

Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;

- les concours bancaires courants.

La part des emprunts et dettes financières devant être réglée dans les douze mois à compter de la date de clôture est classée en passifs courants.

(en milliers d'euros)	Courant	Non courant	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts bancaires	2 948	37 270	40 217	42 569	45 986
Autres dettes financières diverses	-20	-0	-20	73	18
Concours bancaires courants	14		14	12	8
Total emprunts et dettes financières	2 942	37 270	40 211	42 653	46 012
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-1 048
Disponibilités	-16 165	-	-16 165	-21 087	-34 736
Endettement net	-13 223	37 270	24 046	21 566	10 227

Au 31 décembre 2020, les emprunts bancaires s'élèvent à 40,2 M€ qui se décomposent de la façon suivante :

- un tirage sur les lignes de *Revolving Credit Facilities* (RCF) pour un montant de 36 M€ ;
- des autres dettes bancaires BPI et Banque Populaire pour un montant de 4,2 M€.

Au 31 décembre 2020, le montant disponible sur le RCF est de 89 M€ (71,2 %) sur les 125 M€ que prévoit la convention.

En 2020, aucun tirage supplémentaire sur le RCF n'a été opéré. Au troisième trimestre 2019, un tirage de 15 M€ avait été effectué et celui-ci avait été intégralement remboursé en novembre 2019.

Les dettes bancaires contractées auprès de la BPI ont été remboursées conformément aux échéanciers trimestriels programmés BPI (0,7 M€). Les dettes bancaires contractées auprès de la Banque Populaire ont été partiellement remboursées (0,5 M€) car deux échéances ont été reportées à l'initiative de la banque.

L'emprunt de 5 M€ à la Banque Populaire, contracté en avril 2016, soumis à aucun covenant financier, est remboursé conformément à son échéancier d'amortissement sur 5 ans à l'exception du report décrit ci-dessus.

De même, les emprunts contractés auprès de BPI France pour 5 M€ en juillet 2016 sur une durée de 7 ans et pour 3 M€ en septembre 2016 sur une durée de 5 ans, ne sont soumis à aucun covenant financier et sont remboursés conformément à leur échéancier d'amortissement respectif.

Au 31 décembre 2020, l'emprunt contracté auprès de BPI France, pour 5 M€ en mars 2015 sur une durée de 5 ans est intégralement remboursé.

Au 31 décembre 2019, Axway a également procédé à une cession de son Crédit d'Impôts Recherche à hauteur de 7,9 M€ au Crédit Agricole. Cette cession de créance a été déconsolidée (cf. note 7.3).

Covid-19

A l'initiative de la Banque Populaire, deux échéances de remboursement de prêts ont été reportées à 2021 pour un total de 0,5 M€.

11.5 Covenants bancaires

Le Credit Revolving Facility (RCF)

Afin d'augmenter la flexibilité financière d'Axway mais aussi de garantir sa capacité à financer une stratégie de croissance externe, Axway Software dispose d'un *credit revolving facility* (RCF) multidevises contracté auprès de six banques. Cette ligne de crédit porte sur un montant de 125 M€ sur 5 ans non amortissable.

Initialement signée en juillet 2014, cette convention d'ouverture de crédit revolving a fait l'objet d'un avenant « Amendements et Allongement de la maturité » visant à réduire la grille de marge et à assouplir les covenants financiers, le 30 janvier 2019 après approbation du Conseil d'administration du 25 octobre 2018. La maturité, prévue en juillet 2021, puis directement fixée à janvier 2024 a été prorogée jusqu'à janvier 2026. En outre, une flexibilité accrue a été octroyée au Groupe par ses banques dans le cadre d'acquisitions inférieures à 50 M€, pour lesquelles aucune documentation préalable ne sera requise.

Le Revolving Crédit Facilité (RCF) conserve un rôle central dans la stratégie de financement des futures acquisitions du groupe Axway. Il s'agit d'un outil de financement très flexible, permettant une gestion dynamique de la trésorerie.

Le taux d'intérêt applicable est l'Euribor afférent à la période de tirage concernée auquel s'ajoute une marge ajustée semestriellement en fonction de l'évolution du ratio : endettement financier net sur l'excédent brut d'exploitation. L'endettement net retenu ne prend pas en compte la dette de participation des salariés et l'endettement financier relatif à la nouvelle norme IFRS 16 applicable en 2019.

Ces lignes sont soumises à une commission d'utilisation et de non-utilisation.

À noter qu'à compter de l'application de la nouvelle convention, en cas de réalisation d'une acquisition dont la valeur d'entreprise est supérieure à 2,5 l'EBE du Groupe, Axway peut opter une seule fois pendant la durée de la convention pour un ratio « Endettement Net sur Excédent Brut d'Exploitation » strictement inférieur à 3,5 à la première date de test post-acquisition ou inférieur à 3,5 à la deuxième date de test post-acquisition ou inférieur à 3,25 à la troisième date de test post-acquisition.

Trois ratios financiers doivent être respectés au titre des covenants (cf. note 14.3) :

Les covenants bancaires et les ratios financiers au 31 décembre 2020

Ratios covenant bancaire

(en milliers d'euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	
Endettement net	24 046	21 966	10 227	R1 < 3
Excédent brut d'exploitation	36 584	31 462	33 183	
Ratio R1 : $\frac{\text{Endettement net}}{\text{Excédent brut d'exploitation}}$	0,66	0,70	0,31	

Excédent brut d'exploitation	36 584	31 462	33 183	R2 > 5
Coût de l'endettement financier net	604	717	734	
Ratio R2 : $\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{Coût de l'endettement financier net}}$	60,61	43,88	45,22	

Endettement net	24 046	21 966	10 227	R3 < 1
Capitaux propres	359 941	363 465	362 749	
Ratio R3 : $\frac{\text{Endettement net}}{\text{Capitaux propres}}$	0,07	0,06	0,03	

11.6 Instruments financiers inscrits au bilan

Principes comptables

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe désigne certains dérivés comme :

- des couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou
- des couvertures d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à douze mois. Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture impactent les capitaux propres.

Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants si dénouables à moins d'un an de la clôture, sinon en actifs ou passifs non courants. Le Groupe classe également en spéculatif les instruments dérivés qui ne peuvent être qualifiés d'instruments de couverture désignés et efficaces au sens d'IAS 39. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées au compte de résultat en Autres produits et charges financiers.

a. Au 31 décembre 2020

(en milliers d'euros)	31/12/2020		Ventilation par classes d'instruments financiers						
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Dettes financières IFRS16	Inst. dérivés à la juste valeur par le résultat	Inst. dérivés à la juste valeur par les capitaux propres
Actifs financiers	8 622	8 622	-	-	8 622	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	88 085	88 085	-	-	88 085	-	-	-	-
Autres créances courantes	19 371	19 371	-	-	19 371	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 165	16 165	16 165	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	132 243	132 243	16 165	-	116 078	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières - part à long terme	37 270	37 270	-	-	-	37 270	0	-	-
Dettes financières de location - part à long terme	32 162	32 162	-	-	-	-	32 162	-	-
Autres dettes non courantes	10 761	10 761	-	-	10 761	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières - part à court terme	2 942	2 942	-	-	-	2 942	-	-	-
Dettes financières de location - part à court terme	5 625	5 625	-	-	-	-	5 625	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	13 778	13 778	-	-	13 778	-	-	-	-
Autres dettes courantes	44 353	44 353	-	-	44 353	-	-	-	-
Passifs financiers	146 890	146 890	-	-	68 892	40 211	37 786	-	-

La juste valeur des créances clients, des autres créances courantes, des dettes fournisseurs ainsi que des autres dettes courantes est assimilée à la valeur au bilan, compte tenu de leurs très courtes échéances de paiement.

b. Au 31 décembre 2019

(en milliers d'euros)	31/12/2019		Ventilation par classes d'instruments financiers						
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs et passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes financières au coût amorti	Dettes financières IFRS16	Inst. dérivés à la juste valeur par le résultat	Inst. dérivés à la juste valeur par les capitaux propres
Actifs financiers	5 089	5 089	-	0	5 089	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	71 893	71 893	-	-	71 893	-	-	-	-
Autres créances courantes	19 586	19 586	-	-	19 586	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 087	21 087	21 087	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	117 655	117 655	21 087	0	96 568	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières - part à long terme	39 201	39 201	-	-	-	39 201	0	-	-
Dettes financières de location - part à long terme	22 903	22 903	-	-	-	-	22 903	-	-
Autres dettes non courantes	13 090	13 090	-	-	13 090	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières - part à court terme	3 452	3 452	-	-	-	3 452	-	-	-
Dettes financières de location - part à court terme	6 809	6 809	-	-	-	-	6 809	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	16 617	16 617	-	-	16 617	-	-	-	-
Autres dettes courantes	43 112	43 112	-	-	43 112	-	-	-	-
Passifs financiers	145 184	145 184	-	-	72 819	42 653	29 712	-	-

11.7 Gestion des risques financiers

11.7.1 Risque de crédit

Les risques de crédit sont évoqués dans la note 7.2 « Clients et comptes rattachés » dans les points « Échéancier des créances clients » et « Etat des variations des dépréciations pour créances douteuses ».

11.7.2 Risque de liquidité

Suivant la définition donnée par l'Autorité des marchés financiers, le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif, et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés de l'endettement net consolidé au 31 décembre 2020 :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Total des flux contractuels	Moins de 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	40 217	42 605	2 954	1 471	1 216	461	460	36 043
Autres dettes financières diverses	-20	-20	-20	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	14	14	14	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	40 211	42 599	2 948	1 471	1 216	461	460	36 043
Disponibilités	-16 165	-16 165	-16 165					
Endettement net consolidé	24 046	26 434	-13 217	1 471	1 216	461	460	36 043

Covid-19

Le Groupe n'anticipe pas de difficulté particulière de liquidité et de financement à moyen ou à long terme.

Le Groupe bénéficie de lignes de crédit qui sont très largement supérieures aux besoins. Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose de 89 M€ de lignes de crédit et de 20 M€ de découverts bancaires inutilisés soit un total de 109 M€. Par ailleurs, le Groupe compte 16,2 M€ de liquidités.

11.7.3 Risques de marché

a. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est géré par la Direction Financière du Groupe en liaison avec les établissements bancaires partenaires.

Couverture des emprunts

Aucune couverture n'a été mise en place en 2018, 2019 et en 2020.

Synthèse de l'exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt sur la base des engagements au 31 décembre 2020 :

Au 31/12/2020	Taux	31/12/2020	Moins d'1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Disponibilités	Taux fixe	16 165	16 165					
	Taux variable							
Actifs financiers	Taux fixe	16 165	16 165	-	-	-	-	-
	Taux variable	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires	Taux fixe	-2 750	-1 015	-992	-743	0	0	0
	Taux variable	-37 467	-1 932	-442	-445	-440	-434	-33 773
Autres dettes financières	Taux fixe							
	Taux variable	20	20					
Concours bancaires courants	Taux fixe							
	Taux variable	-14	-14					
Passifs financiers	Taux fixe	-2 750	-1 015	-992	-743	0	0	-
	Taux variable	-37 461	-1 927	-442	-445	-440	-434	-33 773
Exposition nette avant couverture	Taux fixe	13 415	15 150	-992	-743	0	0	-
	Taux variable	-37 461	-1 927	-442	-445	-440	-434	-33 773
Exposition nette après couverture	Taux fixe	13 415	15 150	-992	-743	0	0	0
	Taux variable avec cap et floor	-37 461	-1 927	-442	-445	-440	-434	-33 773

b. Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement la conversion des états financiers des sociétés américaines, brésilienne, anglaise et suédoise. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture particulière.

Le risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaie étrangère est peu important, chacune des entités intervenantes très majoritairement dans son pays et sa devise.

Par ailleurs, dans le cadre des transactions intra-groupe, le Groupe est exposé au risque de variation des cours des devises au titre :

- de la facturation de la production des services provenant d'un centre délocalisé en Roumanie. L'impact de ces variations de change sur le résultat est en principe négligeable compte tenu des règlements réguliers ;
- de la facturation des redevances par le Groupe aux filiales opérant dans une devise fonctionnelle différente de l'euro ;
- des emprunts et prêts en devises, correspondant à des financements intra-groupe. L'impact de ces variations des devises est imputé en capitaux propres. Ces flux financiers ne font pas l'objet de couverture systématique.

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des actifs et passifs comptabilisés par les entités du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle, est la suivante :

Transactions commerciales intra-groupe

(en milliers d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	Autres	TOTAL
Actifs	4 003	2 255	3 829	518	3 207	17 001	2 275	33 089
Passifs	660	486	823	399	140	17 113	378	19 999
Position nette avant couverture	3 343	1 769	3 006	119	3 068	-112	1 897	13 090
Position nette après couverture	3 343	1 769	3 006	119	3 068	-112	1 897	13 090

Analyse de sensibilité

(en milliers d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	Autres	TOTAL
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	-
Impact net résultat	167	88	150	6	153	-6	95	655
Impact capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-

Comptes courants

(en milliers d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	Autres	TOTAL
Actifs	-	6	-	-	-	53 930	-	53 936
Passifs	1 458	-	2 254	723	2 157	1 216	2 773	10 581
Position nette avant couverture	-1 458	6	-2 254	-723	-2 157	52 714	-2 773	43 355
Position nette après couverture	-1 458	6	-2 254	-723	-2 157	52 714	-2 773	43 355

Analyse de sensibilité

(en milliers d'euros)	AUD	BRL	EURO	GBP	SGD	USD	Autres	TOTAL
Hypothèse de variation de devise (appréciation)	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	-
Impact net résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Impact capitaux propres	-73	0	-113	-36	-108	2 636	-139	2 168

c. Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements et ne détient pas de participations en actions cotées en bourse.

Au 31 décembre 2020, Axway Software détenait 23 994 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale, au prix moyen de 21,37 € représentant un total de 513 k€.

Au 31 décembre 2020, Axway Software détenait également 12 984 de ses propres actions, acquises dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'Assemblée Générale pour rémunérer un plan d'attribution d'actions gratuites, au prix moyen de 15,50 € représentant un total de 201 k€.

Toutes les opérations concernant les actions auto-détenues sont imputées directement sur les capitaux propres. L'impact au 31 décembre 2020 est de (-) 714 k€ (cf. État des variations des capitaux propres consolidés).

Eu égard au nombre limité d'actions auto-détenues (0,17 % du capital), le Groupe n'est pas exposé à un risque sur actions significatif. Par ailleurs, la valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations du cours de l'action sont sans incidence sur le compte de résultat consolidé.

Note 12 Flux de trésorerie

12.1 Variation de l'endettement net

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
ENDETTEMENT NET EN DEBUT D'EXERCICE (A)	21 566	10 227	20 624
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	32 838	28 661	24 209
Coût de l'endettement financier net	1 413	1 551	734
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	5 095	6 770	5 633
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	39 346	36 982	30 576
Impôt versé	-3 516	-4 127	-4 408
Variation du besoin en fonds de roulement	-23 706	-19 250	-3 558
Flux net de trésorerie généré par l'activité	12 124	13 605	22 610
Variation liée aux opérations d'investissement	-7 746	-4 552	-4 374
Loyés décaissés	-4 444	-7 652	-
Intérêts financiers nets versés	-657	-766	-734
Flux net de trésorerie disponible	-723	635	17 503
Incidence des variations de périmètre	-400	-723	0
Investissements financiers	-26	-130	196
Dividendes	-	-8 472	-4 237
Augmentations de capital en numéraire	649	-	232
Application normes IAS 32/39	-	-	-
Autres variations	-921	-2 736	-2 974
VARIATION NETTE TOTALE DE L'EXERCICE (B)	-1 421	-11 426	10 720
Incidence des variations de taux de change	-1 059	87	-323
ENDETTEMENT NET EN FIN D'EXERCICE (A-B)	24 046	21 566	10 227

12.2 Rapprochement du BFR avec le tableau de flux de trésorerie

La variation du BFR s'élève à (-) 23,7 M€ en 2020 à comparer à une variation du BFR de (-) 19,3 M€ en 2019. Cette détérioration du BFR de 4,5 M€ est la conséquence du changement de business modèle. Les Actifs de contrats clients (factures à établir), principalement liés à l'offre de souscription « Customer Managed », ont augmenté de 26,5 M€. Dans le même temps, les Passifs sur contrats clients c'est-à-dire les produits constatés d'avance à moins d'un an ont diminué de 6,2 M€. Enfin, les postes créances clients et dettes fournisseurs ont bonifié la variation du BFR de 11,5 M€.

Le DSO s'établit à 95 jours à fin 2020 en hausse par rapport au DSO à fin 2019 (77 jours).

(en milliers d'euros)	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation nette	Dont élt hors BFR	Dont élt de BFR	Variation des élt de BFR sans effet trésorerie		Impact cash au tableau des flux
						Change	Autre	
Actif non courant	6 326	2 119	4 206	0	4 206	(146)	674	(3 679)
Clients et comptes rattachés	88 085	71 893	16 193	0	16 193	(2 996)	4 925	(14 264)
- Créances clients	49 097	58 715	(9 618)	0	(9 618)	(2 275)	4 925	12 268
- Facture à établir	38 988	13 177	25 811	0	25 811	(721)	0	(26 532)
Autres créances courantes	32 167	33 179	(1 012)	0	(338)	(466)	(392)	154
Actif courant	120 252	105 071	15 181	0	15 855	(3 463)	4 533	(14 110)
TOTAL ACTIF	126 577	107 190	19 387	0	20 061	(3 609)	5 207	(17 789)
Passif non courant	(3 076)	(6 130)	3 054	0	3 054	196	150	(2 708)
Fournisseurs	(13 778)	(16 618)	2 840	0	2 840	2 860	(750)	(730)
Avances et acomptes reçus sur commandes	(105)	(89)	(17)	0	(17)	0	(0)	17
Produits constatés d'avance	(54 692)	(60 567)	5 875	0	5 875	3 833	(4 203)	(6 244)
Autres dettes courantes	(42 340)	(41 015)	(1 325)	1 047	(2 372)	1 201	(2 365)	3 750
Passif courant	(110 915)	(118 288)	7 373	1 047	6 326	7 894	(7 318)	(3 208)
TOTAL PASSIF	(113 991)	(124 418)	10 427	1 047	9 380	8 091	(7 168)	(5 916)
TOTAL BFR	12 586	(17 228)	29 814	1 047	29 442	4 482	(1 961)	(23 705)

12.3 Autres flux de trésorerie

Le flux net de trésorerie généré par l'activité s'élève à 12,1 M€ en 2020 avec une capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt de 39,3 M€. L'impact favorable de la norme IFRS 16 sur ce poste est de 4,4 M€.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement de (-) 8,1 M€ provient principalement des investissements corporels et incorporels de renouvellement réalisés en France et aux États-Unis dont l'agencement des nouveaux bureaux aux États-Unis. Le solde du prix d'acquisition de Streamdata.io s'élève à 0,4 M€.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'élève à (-) 7,9 M€, avec principalement une variation des emprunts de (-) 2,4 M€ et une variation des dettes financières de location (IFRS 16) de (-) 4,4 M€. La participation du bailleur, des nouveaux bureaux aux États-Unis, aux travaux d'agencement a représenté 3,2 M€. Les sommes reçues lors de l'exercice des stock-options ont représenté 0,7 M€. Par ailleurs, le rachat d'actions propres dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites s'est élevé à 0,2 M€.

En 2019, un versement de dividendes aux actionnaires d'Axway Software avait été effectué pour 8,5 M€. En 2020, une mesure de non-distribution de dividende a été prise par le Groupe dans un souci de responsabilité face à la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Note 13 Capitaux propres et résultat par action

L'état des variations des capitaux propres consolidés figure dans l'*État de variation des capitaux propres*.

13.1 Évolution du capital social

Le capital au 31 décembre 2019 s'élevait à 42 450 762 €, composé de 21 225 381 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 2,00 €.

Au cours de l'exercice 2020, 42 300 options de souscription ont été exercées et le Groupe a procédé à une émission de 83 385 actions nouvelles.

Le capital résultant au 31 décembre 2020 s'élève à 42 702 132 € et est composé de 21 351 066 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 2,00 €.

Les plans d'options de souscription d'actions et plans d'attribution gratuite d'actions sont décrits dans les paragraphes 13.2 et 13.3.

13.2 Opérations sur titres auto-détenues

Principes comptables

Toutes les actions Axway détenues par la société mère ou une de ses filiales sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Au 31 décembre 2020, la valeur des actions propres portée en diminution des capitaux propres consolidés s'élève à 714 k€. Elle est constituée de 36 978 actions, dont 23 994 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité et 12 984 actions Axway acquis sur les marchés destinés à servir les paiements fondés en actions (cf. note 5.4). L'intégralité de ces dernières sera attribuée aux bénéficiaires en 2021.

13.3 Plans d'options de souscription d'actions

Date d'attribution	Situation à l'origine		Période d'exercice des options		Situation début de période		Variations de la période, nombre d'options :			Situation au 31/12/2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice	Date de début	Date de fin	Nombre d'options	Prix d'exercice	attribuées	annulées	exercées	Nombre d'options	Prix d'exercice
PLAN N° 3 - Plan d'options 2011, émission maximum de 1 033 111 actions *					Assemblée Générale du 28/04/2011						
18/11/2011	516 175	14,90 €	18/05/2014	18/11/2021	71 650	14,90 €	-	- 4 575	- 3 400	63 675	14,90 €
18/11/2011	516 175	14,90 €	18/11/2016	18/11/2021	93 400	14,90 €	-	- 6 625	- 20 400	66 375	14,90 €
28/03/2013	131 250	15,90 €	28/09/2015	28/03/2021	14 375	15,90 €	-	- 4 788	- 6 962	12 201	15,90 €
28/03/2013	131 250	15,90 €	28/03/2018	28/03/2021	26 337	15,90 €	-	- 1 750	- 11 538	13 049	15,90 €
03/01/2014	50 000	21,86 €	02/07/2016	03/01/2022	-	21,86 €	-	-	-	-	21,86 €
03/01/2014	50 000	21,86 €	03/01/2019	03/01/2022	-	21,86 €	-	-	-	-	21,86 €
TOTAL DES PLANS	1 394 850				205 762		-	- 8 162	- 42 300	155 300	

* (augmenté par avenant à 1 295 611 en juin 2013)

- 42 300 options de souscription ont été exercées au cours de l'exercice 2020 ;
- 8 162 options de souscription ont été annulées au cours de l'exercice 2020 suite au départ des détenteurs ;
- au 31 décembre 2020, 155 300 options restent en circulation sur les attributions de 2011 et 2013, toutes potentiellement dilutives à la valeur de l'action d'aujourd'hui ;
- le Conseil d'administration du 5 juin 2019 a validé une résolution sur le plan de stock-options mis en place le 30 août 2011. À la demande du management d'Axway, le Conseil d'administration a prolongé de deux années la date limite d'exercice du plan ; soit porter la date limite au 18 novembre 2021 ;
- plus aucune attribution ne peut être effectuée au titre des plans n°1 et n°2 ;
- les justes valeurs des options de souscription attribuées dans le cadre des plans n 1 et 2 ont été déterminées au moyen d'un modèle préconisé par IFRS 2 en matière d'évaluation de juste valeur, à savoir, le modèle binomial ;
- la juste valeur des options de souscription attribuées dans le cadre du plan n 3 a été déterminée en utilisant ce même modèle binomial en retenant les hypothèses suivantes : durée de vie moyenne prévue, 4,5 et 6 ans ; taux de volatilité attendu de 29,44 % ; taux de rendement du dividende de 1,39 % et taux d'intérêt sans risque de 2,48 %. La volatilité anticipée a été déterminée sur la base de la volatilité attendue de valeurs de secteurs comparables ;
- le cours de clôture moyen de l'action sur l'exercice 2020 est de 17,95 € ;
- le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2020, conformément à la méthode indiquée à la note 5.4 « *Paielements fondés sur des actions* », est de 0 k€. Aucune charge courante relative à la valorisation des prestations fournies par les bénéficiaires en contrepartie de la non-attribution de stock-options n'a été enregistrée en compte de résultat. Aucune charge non récurrente n'a été comptabilisée correspondant au coût des services rendus par des collaborateurs bénéficiaires d'options de souscription dont les droits à l'exercice ont été maintenus malgré leur départ de l'entreprise en 2020.

13.4 Plans d'attribution d'actions gratuites

Les charges liées aux stock-options accordées aux salariés dans le cadre des plans de stock-options et d'attribution gratuite d'actions s'élèvent à 5,1 M€ en 2020 (cf. note 5.4) dont 0,7 de contribution patronale. Le montant hors contribution patronale a été porté aux capitaux propres du Groupe pour 4,4 M€.

13.5 Réserves liées au capital

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Primes d'émission, de fusion et d'apport	111 541	110 976	110 976
Réserve légale	4 245	4 245	4 242
TOTAL	115 786	115 222	115 218

Le mouvement intervenu au cours de l'exercice 2020 porte sur la prime d'émission relative à l'augmentation de capital résultant de l'exercice de 42 300 options de souscription pour 565 k€.

En 2020, il n'a pas été nécessaire de doter la réserve légale.

13.6 Dividendes

Il est proposé à l'Assemblée Générale 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020 de distribuer un dividende de 0,40 € par action, soit, sur la base du nombre d'actions existant au 31 décembre 2020, un montant de 8 540 k€

Covid-19

Lors de sa réunion du 7 avril 2020, le Conseil d'administration d'Axway, dans un souci de responsabilité face à la crise mondiale liée à la Covid-19, a décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale d'Axway Software réunie le 3 juin 2020, statuant sur les comptes 2019, a décidé de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019.

13.7 Réserves de conversion

Conformément aux principes décrits en note 1.4.2., les réserves de conversion comprennent les différences de conversion entre monnaies fonctionnelles des entités du Groupe et monnaie de présentation et les effets des couvertures des investissements nets dans des activités à l'étranger. Leurs variations sont reconnues dans les *Autres éléments du résultat global*. Ces réserves de conversion varient également en fonction des mouvements de cession des activités à l'étranger.

Au 31 décembre 2020, les réserves de conversion se décomposent par devise de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
USD	6 877	29 638	26 124
SEK	-2 546 -	3 414 -	3 049
RON	-429 -	367 -	286
Autres devises	1 164 -	320 -	44
Total	5 066	25 537	22 745

13.8 Objectifs, politique et procédures de gestion du capital

Le capital est composé exclusivement des éléments tels que présentés au bilan. Il n'existe pas de dettes financières considérées comme du capital, et, inversement, il n'y a pas de composants de capitaux propres considérés comme ne constituant pas du capital.

L'entreprise n'est pas soumise à des contraintes externes au titre de son capital hormis le ratio de l'endettement financier net sur fonds propres, qui, aux termes des covenants prévus dans le contrat de syndication, doit rester inférieur à 1 pendant toute la durée du crédit (cf. note 11.5).

Dans le souci de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotation des titres ainsi que d'éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance du marché, l'entreprise a souscrit un contrat de liquidité. Le montant du compte de liquidité permettant à l'Animateur de réaliser les interventions prévues par ce contrat est d'1,1 M€.

Les actions d'autocontrôle sont détaillées en note 13.2.

13.9 Résultats par action

Principes comptables

Les résultats par action présentés avec le compte de résultat sont calculés à partir du résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société suivant les modalités décrites ci-dessous :

a. Le résultat de base par action

Le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Il est calculé en fonction des dates d'encaissement des fonds provenant d'augmentations de capital réalisées en numéraire, et de la date de première consolidation pour les augmentations de capital réalisées en rémunération d'apports externes de titres de nouvelles sociétés consolidées ;

b. Le résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'effet dilutif de l'exercice des plans d'options de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

(en euros)	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat net - part attribuable aux propriétaires de la société mère	8 477 560	5 405 848	10 993 990
Nb moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	21 293 843	21 225 381	21 221 658
Résultat de base par action	0,40	0,25	0,52

(en euros)	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat net - part du Groupe	8 477 560	5 405 848	10 993 990
Nb moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	21 293 843	21 225 381	21 221 658
Nb moyen pondéré de titres retenus au titre des éléments dilutifs	1 064 832	955 440	484 346
Nb moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat net dilué par action	22 358 675	22 180 821	21 706 004
Résultat dilué par action	0,38	0,24	0,51

Les instruments dilutifs que sont les stock-options et les plans d'attribution d'actions gratuites sont présentés dans la note 5.4.

N'ont été prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action que les actions ordinaires potentielles dilutives, à l'exclusion de celles qui ont un effet relatif.

Ont été considérées comme relatives les actions ordinaires potentielles résultant d'options de souscription d'actions dont le prix d'exercice augmenté de la juste valeur des services restant à recevoir des titulaires d'options est supérieur au cours moyen de l'action (17,95 €) pendant la période

Note 14 Transactions avec les parties liées

14.1 Transactions avec Sopra Steria Group, les sociétés liées à Sopra Steria Group et Sopra GMT

Les tableaux ci-dessous détaillent les transactions entre le Groupe Axway et Sopra Steria Group SA, les sociétés du Groupe Sopra Steria et la holding GMT.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Transactions avec Sopra-Steria Group			
Ventes de biens et services	3 244	1 484	839
Achats de biens et services	-128	-376	-217
Créances opérationnelles	961	835	321
Dettes opérationnelles	-	-150	-4
Transactions avec les sociétés liées à Sopra-Steria Group			
Ventes de biens et services	4 320	3 779	3 957
Achats de biens et services	-7 616	-6 287	-5 344
Créances opérationnelles	2 333	742	944
Dettes opérationnelles	-1 514	-925	-575
Transactions avec Sopra GMT			
Achats de biens et services	-435	-678	-847
Dettes opérationnelles	-24	-109	-125

Les achats de biens et services effectués auprès de Sopra Steria Group concernent l'utilisation des locaux, l'utilisation des moyens informatiques, des achats de sous-traitance interne et des charges non récurrentes liées à la séparation avec cette entité.

14.2 Filiales et participations

Les transactions et soldes entre Axway Software et ses filiales sont totalement éliminés en consolidation, toutes ces filiales étant consolidées par intégration globale.

14.3 Relations avec d'autres parties liées

Aucune relation avec d'autres parties liées n'est à prendre en compte.

Note 15 Engagements hors bilan

15.1 Obligations contractuelles données

Le Groupe loue des équipements informatiques, du matériel de bureau et des locaux aux termes de contrats de location simples. Les loyers enregistrés à ce titre s'élèvent respectivement à 10,3 M€, 10,3 M€ et 10,1 M€ en 2020, 2019 et 2018.

Au 31 décembre 2020, les redevances annuelles minimales futures au titre des contrats de location non résiliables étaient les suivantes :

(en milliers d'euros)	Locations simples
2021	2 633
2022	2 083
2023	2 040
2024	1 703
2025	1 897
2026 et au-delà	2 753
Total des loyers minimaux futurs	13 109

15.2 Engagements donnés liés à l'activité courante

(en milliers d'euros)	Montant des engagements par période			31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans			
Cautions bancaires pour dépôts de garantie des locaux loués	-	328	-	328	328	328
Cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets	-	103	-	103	107	117
Nantissements, garanties, hypothèques et sûretés réelles	-	177	-	177	177	177
Indemnité liée aux cessations de fonction du Directeur Général	-	-	616	616	673	660
TOTAL	-	608	616	1 224	1 285	1 282

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 20 février 2019 a validé une indemnité liée aux cessations de fonction de Patrick Donovan. Cette indemnité équivaut à une année de rémunérations fixe et variable pour un total de 756 k\$ soit 616 k€ au cours du 31 décembre 2020.

En 2019 et 2018, les cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets étaient reportées dans une rubrique « autres garanties ». En 2020, nous les avons reclassées à la rubrique « cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets ».

15.3 Engagements reçus – Covenants et Concours bancaires courants

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Ligne de crédit non utilisées	89 000	89 000	89 000
Concours bancaires courants non utilisés	20 000	20 000	20 000
Total des engagements comptabilisés	109 000	109 000	109 000

Axway Software dispose d'une convention de crédit revolving multidevises de 125 M€. Au 31 décembre 2020, 89 M€ sont disponibles (cf. note 11.4).

Au titre des engagements reçus, Axway Software bénéficie d'une ligne de découvert non utilisée de 20 M€.

Au titre des covenants adossés aux lignes de crédit revolving, trois ratios financiers doivent être respectés. Ces ratios sont décrits dans la note 11.5 sur les covenants bancaires.

Ratios covenant bancaire

(en milliers d'euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	
Endettement net	24 046	21 966	10 227	R1 < 3
Excédent brut d'exploitation	36 584	31 462	33 183	
Ratio R1 : $\frac{\text{Endettement net}}{\text{Excédent brut d'exploitation}}$	0,66	0,70	0,31	

Excédent brut d'exploitation	36 584	31 462	33 183	R2 > 5
Coût de l'endettement financier net	604	717	734	
Ratio R2 : $\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{Coût de l'endettement financier net}}$	60,61	43,88	45,22	

Endettement net	24 046	21 966	10 227	R3 < 1
Capitaux propres	359 941	363 465	362 749	
Ratio R3 : $\frac{\text{Endettement net}}{\text{Capitaux propres}}$	0,07	0,06	0,03	

- Ratio « Endettement Net sur Excédent Brut d'Exploitation » doit être inférieur à 3,0 pendant toute la durée du crédit ;
- ratio « Excédent Brut d'Exploitation sur charges financières » doit être supérieur à 5,0 pendant toute la durée du crédit ;
- ratio « Endettement net sur Fonds propres » doit être inférieur à 1,0 pendant toute la durée du crédit.

Au 31 décembre 2020, le Groupe respecte l'ensemble des covenants et engagements contenus dans ce contrat.

En conformité avec la convention de crédit, les impacts de la norme IFRS 16 sont exclus du calcul des ratios.

Par ailleurs, l'endettement financier net retenu dans ces calculs ne prend pas en compte la participation des salariés.

Le calcul de l'EBE consolidé, conformément à la convention de crédit, est détaillé ci-dessous :

Résultat opérationnel d'activité	30 847
<i>(Source URD - Point 5.1 Etat du résultat net consolidé)</i>	
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	12 660
<i>(Source URD - Point 5.1 Etat du résultat net consolidé)</i>	
Charge nette liée aux avantages postérieurs à l'emploi et assimilés (provision pour retraite)	184
<i>(source URD - Note 5.1 Charges du personnel)</i>	
Autres produits et charges opérationnels	24
<i>(Source URD - Point 5.1 Etat du résultat net consolidé)</i>	
Charges de location (impact de la norme IFRS16)	-7 131
<i>(Source URD - Note 4.2.2 Charges externes)</i>	
EBE Consolidé	36 584

15.4 Nantissements, garanties et sûretés

Aucun nantissement, garantie ou sûreté n'a été consenti par Axway au 31 décembre 2020.

Note 16 Événements postérieurs à la clôture

Entre le 1er janvier 2021 et le jour du Conseil d'administration, aucun événement significatif susceptible d'impacter les comptes présentés n'est intervenu.

Note 17 Liste des entreprises consolidées au 31 décembre 2020

Société	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Axway Software	France	-	-	Société mère
Axway Distribution France SAS	France	100%	100%	IG
Axway SAS	France	100%	100%	IG
Axway UK Ltd	Royaume-Uni	100%	99,998%	IG
Axway Ireland	Irlande	100%	100%	IG
Axway Nordic AB	Suède	100%	100%	IG
Axway GmbH	Allemagne	100%	100%	IG
Axway BV	Pays-Bas	100%	100%	IG
Axway Belgium	Belgique	100%	99,9%	IG
Axway Srl	Italie	100%	100%	IG
Axway Software Iberia	Espagne	100%	100%	IG
Axway Software do Brasil LTDA	Brésil	100%	99,99%	IG
Axway Romania Srl	Roumanie	100%	100%	IG
Axway Bulgaria EOOD	Bulgarie	100%	100%	IG
Axway Inc.	Etats-Unis	100%	100%	IG
Axway Pte Ltd	Singapour	100%	100%	IG
Axway Software China	Chine	100%	100%	IG
Axway Ltd	Hong Kong	100%	100%	IG
Axway Pty Ltd	Australie	100%	100%	IG

IG : Intégration globale

Note 18 Honoraires des Commissaires aux comptes

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

<i>(en milliers d'euros)</i>	Mazars						Auditeurs & Conseils Associés					
	Montant (HT)			%			Montant (HT)			%		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
• Émetteur	124	127	129	31%	33%	37%	110	107	115	65%	62%	67%
• Filiales intégrées globalement	263	252	222	66%	65%	63%	50	55	54	29%	32%	32%
Sous-total	387	379	351	97%	97%	99%	159	162	169	94%	94%	99%
Services autres que la certification des comptes												
• Émetteur*	10	10	2	3%	3%	1%	10	10	2	6%	6%	1%
• Filiales intégrées globalement	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%
Sous-total	10	10	2	3%	3%	1%	10	10	2	6%	6%	1%
Total	397	389	353	100%	100%	100%	169	172	171	100%	100%	100%

*dont :

- rapport sur les conventions réglementées
- revue du rapport de gestion
- lettre de fin de travaux
- attestation portant sur des ratios financiers